

CFAO MOTORS TOGO ouvre désormais son showroom automobile



tous les samedis de 9h00 à 13h00



ECONOMIE

P.6

Internet: vive la concurrence!



Cina LAWSON, Ministre des Postes, de l'Economie numérique et des innovations technologiques

POLITIQUE P.2

Lutte contre la torture : importants progrès et forts engagements du Togo relevés à Genève

DOSSIER P.7

Au cœur du business florissant de la ferraille usée

CONSOMMATION P.9

L'eau du forage est-elle potable ?

MUSIQUE P.13-14

Un monument s'en est allé



Jimi Hope



UN BON DEBUT !

L'affaire avait fait grand bruit en 2015. Cinq (5) personnes avaient alors été interpellées et emprisonnées dans le cadre d'une rocambolesque affaire de détournement de la bagatelle somme de dix-sept (17) milliards de FCFA au préjudice de l'Office Togolais des Recettes (OTR), créé en décembre en 2012, qui cherchait ses marques et n'avait pas encore atteint sa vitesse de croisière. Malgré leur tentative de destruction des preuves à travers une intrusion dans le système informatique dénommé Sydonia, les 5 indélégats, dont un caissier, un informaticien, un agent des douanes, salariés de l'OTR, associés à un transitaire et à un déclarant en douanes, n'ont pas pu échapper aux enquêteurs et autres auditeurs, lancés à leurs trousses.

Quatre (4) ans après, en dépit de leur aveu partiel parce que ne portant que sur huit (8) millions de FCFA, des plaidoiries de leurs avocats et même du réquisitoire du Procureur, la justice a eu contre eux la main lourde au terme de leur procès tenu la semaine dernière : sept (7) ans de prison ferme pour chacun des prévenus, condamnés solidairement à payer à l'OTR, 17 milliards FCFA de dommages et intérêts. Comme pour en faire des exemples.

En effet, c'est la lecture que l'on peut faire de ce jugement qui n'a pas autant fait le buzz que l'affaire elle-même, 4 années plus tôt. Certes, beaucoup de zones d'ombres continuent à planer sur ce dossier qui n'a sans doute pas dévoilé toutes ses ramifications, ni révélé l'étendue des responsabilités. Un goût d'inachevé donc, voire pour les sceptiques, une once de procès de « seconds couteaux ».

N'empêche que ce premier pas vers la sanction de ceux qui privatisent impunément et depuis trop longtemps l'argent public est à saluer. Et à amplifier. L'impunité renforce l'idée d'un club d'« intouchables » et entretient une atmosphère à la « cosa nostra », incompatibles avec l'ambition d'une émergence économique et d'un Etat moderne, que porte résolument le Plan National de Développement (PND). Aucun pays ne peut bâtir une économie structurée, forte, performante et inclusive au bénéfice de sa population, s'il ne lutte pas efficacement et sévèrement contre la corruption endémique et le détournement des deniers publics.

Ce combat passe par l'obligation de reddition des comptes qui doit incomber à tous ceux qui ont en charge la gestion de l'argent des Togolais et une nécessaire sanction, lorsque ces comptes ne sont pas exacts. En attendant que la Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA), convainque une opinion sceptique grâce à l'aboutissement de dossiers instruits, la justice semble à travers la décision de la semaine dernière, avoir donné l'exemple. Reste à confirmer que cette sentence ne fut pas qu'un simple feu de paille.

LUTTE CONTRE LA TORTURE :

Ayi d'ALMEIDA

Importants progrès et forts engagements du Togo relevés à Genève

Le Togo a présenté le 26 juillet dernier à Genève (Suisse) son rapport périodique sur la mise en œuvre de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements inhumains ou dégradants. Devant le Comité des Nations Unies contre la torture réunie au Palais des Nations qui a noté les avancées notables du pays, Christian Trimua, le ministre des Droits de l'Homme et des Relations avec les institutions qui conduisait la délégation togolaise, a réaffirmé l'engagement des autorités togolaises en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme et plus généralement, de la lutte contre la torture.

Dans son intervention d'une dizaine de minutes, Christian Trimua a évoqué toute une série de dispositions adoptées par les autorités togolaises liées au cadre juridique et institutionnel de lutte contre la torture, qui tiennent compte des recommandations issues du passage du Togo devant le Comité en 2012. Il s'agit notamment du nouveau code pénal, qui consacre depuis 2015, une définition de la torture conforme à l'article 1er de la Convention contre la torture et l'imprescriptibilité de ce crime, de même que la nullité des déclarations ou aveux obtenus par la torture ou encore les condamnations qui en découlent. Le ministre a mis en avant la loi portant statut spécial de la police nationale qui renforce les sanctions disciplinaires en cas de manquement, le nouveau code de justice militaire qui crée les conditions pour qu'aucun militaire ne puisse se soustraire aux poursuites pénales.

Pour le docteur en droit, le décret portant réglementation du maintien et rétablissement de l'ordre public adopté en 2013, tout comme la nouvelle loi organique relative à la composition, à l'organisation et au fonctionnement de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) promulguée le 20 juin 2018 qui permet à la CNDH de jouer pleinement son rôle de mécanisme national de prévention de la torture, participent au renforcement du cadre juridique et institutionnel des efforts des autorités togolaises dans la lutte contre la torture.

Vraies mesures :

Le deuxième volet du rapport présenté par Dr Trimua, a trait aux mesures nationales d'application de la Convention contre la torture. Elles peuvent être résumées en dix thématiques, notamment les formations données dans le domaine de la lutte contre la torture, la garantie de réparation, les garanties procédurales, la privation de liberté et les conditions de détention, l'abolition de la peine capitale au Togo, les violences faites aux femmes et aux filles, la traite des êtres humains, la liberté de circulation, le statut de réfugié, du demandeur d'asile et de l'étranger, l'incrimination des châtiments corporels à l'égard des enfants dans tous les milieux et contextes, les renseignements d'ordre général sur la situation des droits de l'homme dans le pays, y compris sur les nouvelles mesures et les faits nouveaux concernant la mise en œuvre de la

Convention....

Dans sa conclusion, le ministre a fait noter que le Togo a réalisé d'importants progrès depuis son dernier passage en 2012. Tout en reconnaissant que plusieurs défis restent à relever, il a assuré le Comité

juridictionnelle, le rôle et la mission du Service central de recherche et d'investigation criminelle (SCRIC) de la gendarmerie. «

C'est une unité de la gendarmerie en charge des enquêtes qui se retrouve très souvent



Dr Christian Trimua, devant le Comité des Nations Unies contre la torture

de la ferme volonté du gouvernement « d'œuvrer avec conviction et détermination au renforcement de la promotion et de la protection des droits de l'homme en général et de la lutte contre la torture en particulier, malgré les moyens limités ». De fait, il a invité les partenaires en développement à continuer d'accompagner les efforts des autorités togolaises en vue de renforcer la jouissance effective de tous les droits de l'homme sur l'ensemble du territoire national.

Nombreux défis.

Si les membres du Comité ont salué tour à tour l'évolution positive de la situation des droits de l'homme en général au Togo, ils se sont cependant interrogés sur certaines situations et ont interpellé le gouvernement sur des cas particuliers. De fait, ils se sont invités dans l'actualité socio-politique de ces derniers mois avec le sort des victimes, des personnes arrêtées, détenues ou condamnées dans le cadre des manifestations publiques. Ils ont déploré l'absence de code de procédure pénale à ce jour (le dernier datant de 1983), le manque de rigueur dans la tenue des registres de détention, la réglementation et l'encadrement de la garde-à-vue, ou encore les conditions carcérales. Ont également fait l'objet d'interrogations, la question de l'aide

dans les manifestations pour la répression. Il est important que son mandat soit clarifié une fois pour toutes. Il y a déjà une police judiciaire qui existe, il n'est plus important que des entités supplémentaires fassent du doublon sur la question. Cela crée de la suspicion qu'autre chose. Il est important que certaines institutions ne deviennent pas aux yeux de la population des antichambres de torture », a estimé le Comité.

Engagement à appliquer les recommandations:

A l'issue de la session sur le Togo qui s'est clôturée le 29 juillet, le ministre Trimua a salué la volonté du Comité d'accompagner le Togo dans la lutte contre la torture. Au nom du gouvernement, il a pris l'engagement de mettre en application les différentes recommandations pour un meilleur rapport du Togo lors de la prochaine session. « Nous allons travailler sur les recommandations qui nous sont faites, tenir un rythme constant de réformes et d'amélioration et nous espérons que dans un délai relativement raisonnable, les fruits pourront se faire voir. Mais le plus important, c'est de maintenir un rythme constant dans l'application des dispositions internationales auxquelles nous avons souscrit », s'est engagé Dr Trimua.

0%

de **taux** de remboursement
sur **12 mois***

*Offre soumise à conditions

ONY Conseil

Prêt scolaire

Donnez des ailes à l'éducation de vos enfants

Du 15 Juillet au 15 Octobre 2019



La Banque Autrement

www.corisbank.tg



ELECTIONS MUNICIPALES :

✶ Ayi d'ALMEIDA

Encore 63 sièges à pourvoir

Les résultats ne changeront rien à la configuration actuelle des conseils municipaux, dominés largement par l'Union pour la République (UNIR) à l'issue des élections locales du 30 juin dernier. Mais les électeurs de 5 communes devront se déplacer le 15 août prochain, pour élire leurs conseillers municipaux au cours de scrutins partiels, suite au report ou à l'annulation du vote dans ces zones, pour différents motifs.

24 listes seront sur la ligne de départ dans 5 circonscriptions notamment Avé 2, Bassar 4, Oti-sud 1, Wawa 1 et Zio 4 pour 63 sièges à pourvoir dans le cadre de ces élections partielles. Elles résultent de la combinaison de deux facteurs, le premier étant des raisons techniques et autres contraintes n'ayant pu permettre à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) d'organiser le scrutin dans trois communes (Avé 2, Bassar 4 et Oti-sud 1) et le second, l'annulation des élections dans les communes de Wawa 1 et de Zio 4, le 17 juillet 2019, par la chambre

administrative de la Cour suprême, qui en a ordonné la reprise.

Dans cette perspective, la CENI et ses démembrements sont plus que jamais mobilisés pour faire de ce nouveau rendez-vous électoral une parfaite réussite, en vue de permettre à notre pays de poser véritablement et définitivement, avec les élections de l'ensemble des conseillers municipaux pour les 117 communes, les jalons d'une gestion de proximité en conformité avec le sacro-saint principe de la libre administration des collectivités locales.

Cette phase du processus électoral, prescrite par le code électoral en ses articles 67 et 68, se déroulera conformément au décret en date du 24 juillet 2019, portant ouverture et clôture de la campagne électorale. Aux termes de ce décret, la campagne électorale s'est ouverte ce mardi 30 juillet 2019 à 00 heure et prendra fin le 13 août 2019 à 23 heures 59 minutes.

Pour rappel, le scrutin initial du 30 juin dernier a vu la participation de 40 partis politiques et 100 listes indépendantes, qui s'étaient



Tchambago Ayassor, Pdt de la CENI

affrontés dans 115 communes sur les 118 prévues. Selon les résultats définitifs proclamés par la Chambre administrative de la Cour suprême, UNIR (majorité) a obtenu 878 sièges

devançant l'ANC et ses 132 sièges et la C14 avec 131 sièges. Suivent l'UFC et le NET classés quatrième et cinquième avec respectivement 42 et 31 élus.

ACTUALITES/ Rappel historique des fusillades les plus meurtrières aux États-Unis ces 20 dernières années

Comme après chaque bain de sang, les fusillades d'El Paso et de Dayton ont relancé le débat sur la régulation des armes à feu, qui divise profondément les Américains, dans un pays où le port d'armes est légal. Dans une déclaration, Donald Trump pointe des jeux vidéo et des déséquilibres mentaux, suscitant l'ire de son prédécesseur Barack Obama et d'Hillary Clinton. Retour ici sur les fusillades les plus meurtrières qui se sont déroulées aux USA en 20 ans.

Fusillade de Columbine Columbine (Littleton), Colorado

Le 20 avril 1999, deux adolescents, Eric Harris et Dylan Klebold, ouvrent le feu dans leur école secondaire avant de se donner la mort. Douze élèves et un professeur perdent la vie. L'événement inspirera de nombreuses œuvres culturelles, dont le film Elephant de Gus Van Sant ou le documentaire Bowling for Columbine de Michael Moore.

Fusillade de Virginia Tech Blacksburg, Virginie

C'est dans la matinée du 16 avril 2007 que Cho Seung-hui, étudiant de l'université de Virginia Tech, tue 32 personnes avant de se suicider. Le jeune homme de 23 ans avait été déclaré psychologiquement fragile deux années plus tôt. « Vous m'avez poussé dans mes derniers retranchements et ne m'avez laissé qu'un seul choix.

C'était votre décision. Maintenant, vous avez du sang sur les mains », a déclaré le tireur dans des images envoyées à la chaîne de télévision NBC News. C'est à ce jour la tuerie la plus meurtrière de l'histoire des États-Unis en temps de paix.

Fusillade de Binghamton

Binghamton, New-York

Il s'agissait à l'époque du pire massacre dans l'État de New-York depuis le 11 septembre 2001. Vendredi 3 avril 2009, Jiverly Wong, 41 ans, fait 13 victimes dans l'American Civic Association, un centre d'aide aux immigrants. Il prend alors en otage plusieurs dizaines d'étudiants, mais se donnera la mort en entendant la police arriver.

Fusillade de Fort Hood Base militaire de Fort Hood, Texas

13 personnes perdent la vie dans cette tuerie perpétrée par le commandant Nidal Malik Hasan, psychiatre de l'armée américaine, le 5 novembre 2009. Une trentaine de blessés sont également à déplorer. Si la piste du radicalisme islamique n'a pas été écartée, il est avéré que le tueur ne faisait pas partie d'un groupe terroriste.

Tuerie de l'école primaire Sandy Hook Newtown, Connecticut

Adam Lanza, 20 ans, tue sa mère avant de se rendre dans une école primaire située à 8km de son domicile, le 14 décembre 2012. Il y tue 27 personnes dont 20 enfants avant de se donner la mort. Selon

plusieurs témoins, aucun mot n'aurait été prononcé lors des faits.

Tuerie du Washington Navy Yard Washington, District de Columbia

13 personnes perdent la vie dans cette tuerie survenue le 16 septembre 2013 dans un complexe logistique de la marine américaine. L'auteur est Aaron Alexis, un homme de 34 ans, traité pour des problèmes de santé mentale. Il est mort abattu par la police sur les lieux du massacre.

Fusillade de San Bernardino San Bernardino, Californie

Le 2 décembre 2015, 2 tireurs font irruption dans un centre pour sans-abris. Ils y font 14 morts et 21 blessés avant de prendre la fuite. Ils seront finalement rattrapés et abattus par la police. Deux jours plus tard, Daech affirme que l'attaque était menée par deux de ses partisans. Le groupe terroriste ne revendiquera toutefois pas formellement l'attaque. Il s'agit de l'attaque la plus meurtrière de Californie depuis 1984.

Fusillade du 12 juin 2016 à Orlando Orlando, Floride

Cette attaque a été revendiquée par l'organisation terroriste État Islamique et ciblait particulièrement la communauté LGBTQI+. 49 personnes y perdent la vie et 53 sont blessées. C'est le 12 juin 2016 soir de la Gay Pride d'Orlando, qu'Omar Mateen, 29 ans, ouvre le feu dans le Pulse, une boîte de nuit LGBT à soirées thématiques, vers 2h00 du matin. Il s'agit du pire acte de violence homophobe jamais commis dans l'histoire des États-Unis. L'auteur sera abattu par la police, portant le bilan à 50 morts au total.

Fusillade de Las Vegas Las Vegas, Nevada

C'est au célèbre hôtel-casino Mandalay Bay qu'un tireur isolé tire avec un fusil d'assaut semi-automatique, le 1er octobre 2017, lors d'un festival en plein air. 58 morts et 527 blessés sont à déplorer. Le tueur, Stephen Paddock, était un retraité millionnaire qui aimait les jeux d'argent. Le tireur s'est également suicidé à la suite des événements.

Fusillade de l'église de Sutherland Springs Sutherland Springs, Texas

Le dimanche 5 novembre 2017 dès 11 heures, un homme ouvre le feu en direction d'une église (la First Baptist Church) pleine de monde. Tout en continuant de tirer, il pénètre à l'intérieur de l'édifice. 26 personnes périssent sous les balles tandis que 20 s'en sortent avec des

Fusillade de Parkland Parkland, Floride

blessures. L'auteur, Devin Patrick Kelley, sera arrêté par la police à la suite d'une course poursuite.

Cette nouvelle tuerie en milieu scolaire est survenue le 14 février 2018. Nikolas Cruz, ancien élève du lycée Majory Stoneman Douglas, tire plusieurs coups de feu au moyen d'un fusil d'assaut vers 14h40. 17 morts sont à déplorer. L'auteur est arrêté 1 h plus tard à la sortie d'un supermarché Walmart.

Fusillade de Thousand Oaks Thousand Oaks, Californie

Ian David Long, un homme de 28 ans et vétéran des Marines, tire une trentaine de coups de feu dans un club de danse, lors d'une soirée réservée aux étudiants le 7 novembre 2018. 12 personnes sont tuées et 10 sont blessées. Le tueur sera lui aussi retrouvé mort à l'intérieur du bar.

Fusillade d'El Paso El Paso, Texas

Ce samedi 3 août 2019, un homme blanc de 21 ans a abattu 20 personnes aux abords d'un supermarché Walmart à El Paso au Texas, tout près de la frontière mexicaine. La police, qui a arrêté le tireur, soupçonne un crime à caractère raciste, bien que l'enquête soit toujours en cours.

RTBF

Le FeNaCoPAT pour impulser une nouvelle dynamique à la filière ananas

Les producteurs d'ananas au Togo réunis en Assemblée générale le 26 juillet dernier à Atakpamé, chef-lieu de la région des Plateaux, ont porté sur les fonts baptismaux la Fédération nationale des coopératives des producteurs d'ananas du Togo (FeNaCoPAT). A sa tête, est élu président M. Kossi Adjogblé qui s'engage à insuffler avec ses pairs une nouvelle dynamique à la filière de l'ananas qui compte à sa base environ 4 000 producteurs.

« Pour une filière aussi porteuse, il nécessitait une meilleure organisation. Nous allons redonner un nouveau visage à cette filière, pour qu'elle soit plus attractive et permette aux producteurs de jouir des fruits de leurs productions », a confié Kossi Adjogblé à nos confrères d'agrigidigital. Le défi est grand, et en se fédérant, les producteurs entendent trouver des accompagnements financiers pour non seulement augmenter la production mais aussi développer des technologies pour une meilleure conservation de l'ananas et écouler aisément leurs produits. L'équipe portée à la tête de la FeNaCoPAT s'est engagée à relever le défi.

« Nous manquons véritablement du financement en plus d'un marché fiable pour la commercialisation de nos produits. Les démarches seront faites pour aller vers la signature des contrats avec les marchés nationaux et internationaux », a indiqué le nouveau patron de la filière ananas. L'objectif sera de mettre fin aux problèmes de méventes et d'écoulement à vil prix des ananas qui, rendent davantage vulnérable les producteurs.

Le Mécanisme Incitatif du Financement Agricole (MIFA) mis en place par l'Etat togolais pour transformer le secteur agricole en facilitant aux agriculteurs l'accès aux crédits et aux marchés, se présente comme une opportunité pour la filière ananas. De plus, les producteurs pourront désormais être des partenaires privilégiés du Projet d'Appui à l'Amélioration de la Compétitivité de la Filière Ananas au Togo (PrAACoFAT) lancé en début d'année par le gouvernement dans le cadre du plan national de développement.

Odon-tsu la fête de l'igname célébré à Atakpamé

Les fils et filles de la préfecture de

l'Ogou ont célébré samedi 03 aout dernier à Atakpamé la 46ème édition de la fête des moissons dénommée « Odon-tsu ». Elle consacre l'igname, principale culture de cette région.

« Ensemble pour la promotion culturelle et le développement du grand Ogou », c'est sous ce crédo que les populations du grand Ogou ont célébré leur identité et revisité leur histoire culturelle.

Traditionnelle, Odon-tsu est une fête de reconnaissance et de remerciements aux ancêtres et à la terre nourricière pour la récolte. Elle est marquée par des cérémonies spirituelles et traditionnelles et donne le ton de la consommation de la nouvelle igname.

Représentant le chef de l'Etat à cette fête, le ministre de la culture Kossivi Egbetognon a indiqué que la fête des moissons Odon Tsu écrit au fil des années son histoire et est l'occasion du bilan pour un nouveau départ. Il a appelé les peuples Ogou à la culture de la paix, à préserver leur valeur culturelle et à s'investir dans le développement local avec la décentralisation.

Après cette 46ème édition à Atakpamé, célébrée sous le signe de cohésion sociale, de promotion culturelle et développement, la fête Odon Tsu sera célébrée dorénavant de façon rotative dans les préfectures d'Anié, de l'Est-Mono et Ogou.

Selon la tradition Ifè « Odon » signifie « fête » et « Tsu » est le génie de la terre, la force agissant sur la pousse des céréales, notamment des tubercules d'ignames.

L'exploitation d'argile annoncée dans le Dankpen

A Ledjoblibo dans la préfecture de Dankpen (417 km de la capitale togolaise, dans la région de la Kara), démarrera dans les prochains jours l'exploitation de l'argile.

La société Industrie Commerce Agrochimie Investissement (ICA INVEST) a obtenu du gouvernement une licence d'exploitation à grande échelle de ce gisement.

Cette exploitation va d'une part contribuer au développement local avec la création d'emplois et de richesses. Dans le respect de sa RSE (Responsabilité sociale et environnementale) ICA INVEST devrait réaliser des ouvrages socioéconomiques et communautaires.

L'élection des nouveaux conseillers municipaux et la nouvelle dynamique de l'Etat togolais d'améliorer la gouvernance minière à travers son Projet de Développement et de Gouvernance Minière (PDGM) seront

des atouts pour s'assurer des impacts positifs de l'extraction de l'argile sur le développement des communautés de Ledjoblibo.

La campagne pour les Locales bat son plein dans Oti-Sud 1, Avé 2, Bassar 4, Zio 4 et Wawa 1

Lancées le 30 juillet dernier par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), les campagnes pour le compte des élections locales partielles se poursuivent dans 5 communes.

Il s'agit des communes Oti-Sud 1, Avé 2, Bassar 4 où la CENI avait reporté le scrutin pour des raisons techniques en plus des communes Zio 4 et Wawa 1 dont les résultats ont été invalidés par la Cour Suprême pour irrégularités constatées.

Les têtes de liste indépendantes comme de partis politiques sont à l'assaut des villages et quartiers de leurs communes pour convaincre les populations et expliquer davantage les enjeux de la décentralisation en cours.

Les populations de ces communes sont appelées aux urnes le 15 août pour élire 63 conseillers municipaux. Ce sera ainsi la fin du chapitre des élections locales espérer depuis plusieurs années.

« La tenue de ce scrutin permettra à notre pays de maintenir le cap de la démocratie à la base amorcée le 30 juin par le vote dans la majorité des communes », a déclaré Tchambakou Ayassor, le président de la Ceni.

Rappelons les élections municipales hormis ces 5 communes se sont déroulés le 30 juin dernier avec une écrasante victoire du parti au pouvoir, Union pour le République (UNIR) avec 878 sièges contre 132 pour l'ANC, 131 sièges pour la C14. L'UFC et le NET avait obtenu respectivement avec 42 et 31 élus locaux.

IFAD Elavagnon attend sa deuxième promotion

L'Institut de formation en alternance pour le développement (IFAD) d'Elavagnon (Préfecture de l'Est-Mono) a ouvert le 30 juillet dernier et ce jusqu'au 10 aout l'enregistrement des inscriptions des élèves/étudiants pour le compte de sa 2ème promotion. La première promotion a entamé sa rentrée le 15 mai dernier.

Les appels à candidatures sont ouverts aux jeunes des deux sexes âgés de 16 à 30 ans, titulaires d'un Brevet d'études du premier cycle (BEPC) au moins et d'un Baccalauréat + 2 au

plus. La formation est prévue pour une durée de 3 ans devant aboutir à outiller les apprenants à la création de leur entreprise d'élevage de poisson. Les élèves ou étudiants motivés sont invités à soumettre leur dossier d'inscription par mail (admissions@aed-ifad.tg) ou déposés dans les lycées d'enseignement technique ouverts sur le territoire.

Le recrutement se fera en deux étapes selon l'avis d'appel à candidature : une présélection et un entretien de recrutement. La liste des admis à cette 2ème cohorte sera rendu publique 19 août 2019

Initié par le gouvernement togolais, l'IFAD inauguré il y a quelques semaines est spécialisé dans la formation en aquaculture. La formation est conçue sur l'approche par compétence-motivation et se concentrera sur deux variétés de poissons : le tilapia et le clarias.

Le projet de création d'une forêt bois énergie à Nayéga lancé par le REFED/S

Le Réseau des Femmes pour le Développement de la région des Savanes (REFED/S) a procédé le samedi 03 aout à Kpendjal-ouest au lancement du projet de promotion de la technique améliorée de carbonisation et création de micro-forêts à vocation bois énergie dans 2 villages de Nayéga.

Le but de ce projet est de trouver des solutions durables aux problèmes économiques des femmes du canton

de Nayéga et de contribuer à la réduction du taux de déforestation. L'agriculture, la collecte du bois énergie et la carbonisation étant les activités principales des femmes et des hommes de la préfecture de Kpendjal-Ouest.

« L'objectif global du projet est de contribuer à réduire le taux de déforestation dans 2 villages du canton de Nayéga et de créer des micro-forêts à vocation bois-énergie en assurant auprès des distributeurs, carbonisateurs et carbonisatrices l'utilisation économique des ressources ligneuses de la forêt », a indiqué la Coordinatrice du projet Mme Issoyotou KABISSA au lancement.

La vulgarisation de la meule casamançaise auprès des groupements de carbonisatrices/carbonisateurs, le financement des AGR de reconversion des carbonisatrices sont entre autres actions, des projets annoncés.

Le projet touchera 03 groupements de carbonisatrices (teurs), les responsables des domaines ruraux, les autorités locales et les membres du Comité Villageois de Développement (CVD) et 100 bénéficiaires directs dont 70% de femmes.

Le projet est financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans le cadre de la mise en œuvre du programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM).



INTERNET:

Vive la concurrence!

Au Togo, le marché de l'internet, autrefois trusté par Togo Télécom et Café Informatique sur le segment filaire et disputé sur le « sans fil » par le duopole TogoCel-Moov, est devenu très dynamique et fortement concurrentiel. En seulement un peu plus d'un an après le démarrage de la phase opérationnelle des nouveaux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) à savoir Teolis et Groupe Vivendi Africa-Togo (GVA), le marché togolais de l'internet s'est complètement métamorphosé.

Depuis lors, les FAI rivalisent de qualité et de coût de leurs prestations, évidemment à l'avantage des consommateurs. La guerre des offres a débuté, en phase avec les attentes de Cina Lawson, ministre des Postes, de l'Economie numérique et des Innovations technologiques, alors qu'elle officialisait en juin 2017 l'attribution des licences à ces deux fournisseurs d'accès Internet (FAI): « Les objectifs poursuivis par ces attributions de licences, sont d'améliorer la qualité de l'Internet au Togo et d'assurer l'accessibilité des services de télécommunications à des prix remarquablement compétitifs », a-t-elle déclaré.

Les deux FAI y étaient allés de leurs enchères. Robert Eklo, administrateur de TEOLIS déclare en ce sens : « Il ne s'agit pas de faire du profit et de partir. Nous avons quelque chose de Togolais et nous avons une proximité culturelle avec les Togolais. Nous pensons savoir ce qu'il leur faut et ce qu'ils attendent et nous serons plus à même de répondre à leurs attentes. Nous allons essayer de desservir les futurs aéroports, les futurs centres de développement, et participer au développement de ce pays (...) On a intérêt à ce que ça marche, c'est le plus important ».

GVA table pour sa part sur la dernière



Cina LAWSON, Ministre des Postes, de l'Economie numérique et des innovations technologiques

technologie, le FTTH (Fiber-to-The Home) et annonce son ambition d'offrir la meilleure qualité de service incluant la plus grande vitesse et des débits illimités avec ses partenaires. A terme, l'idée est de « faire du Togo, en démarrant par Lomé, un véritable pôle numérique de l'Afrique de l'Ouest ».

Vue synoptique de certaines offres

Aujourd'hui, les Togolais peuvent fricoter avec le haut et le très haut débit. Ces concepts qui leur semblaient presque théoriques viennent d'être démythifiés et font désormais partie de leurs réalités quotidiennes. En dehors

des offres Corporate (entreprises) qui se diversifient, Teolis, 1er FAI à se déployer après l'attribution des deux licences, a conçu pour le grand public (les ménages et les startups), le « forfait Dream ». Les frais d'installation sont fixés à 80 000 FCFA tandis que les forfaits varient de 20 000 à 59 000 FCFA. Avec 20 000 FCFA, le client a droit à un forfait illimité de 4 Mbps. Le consommateur togolais a désormais le choix entre des offres d'internet aussi compétitives les unes que les autres. GVA par exemple apporte la fibre optique à domicile d'abord avec 45 000 FCFA pour le box et 30 000 FCFA d'abonnement mensuel

illimité. C'est l'offre CanalBox. Le débit annoncé est 33 Mbps.

Depuis quelques semaines, le box n'est plus accessible qu'à 30 000 FCFA. Dans sa dynamique de démocratiser l'accès au très haut débit, cette filiale togolaise de GVA vient de faire une nouvelle offre de fibre optique à domicile avec 30 000 FCFA pour l'acquisition du Box et 15 000 FCFA d'abonnement mensuel illimité de 12 Mbps. C'est la nouvelle offre dénommée START.

Les abonnés apprécient cette concurrence qui leur procure tant de bonheur et de bien. « Qui aurait pu prédire ce foisonnement d'offres internet relatives au haut débit et au très haut débit quelques jours même avant l'attribution des licences aux deux nouveaux FAI ? », s'interroge Clément, exploitant d'un centre de Hot Spot à Gblinkomé.

D'autres mettent l'accent sur le service après-vente qu'ils expérimentent et estiment à la hauteur de leurs attentes en tant que clients. En termes d'expérience client, certains FAI semblent effectivement se démarquer en se mettant à l'écoute de leurs clients et en réagissant quasi-spontanément à leurs préoccupations.

Sur la même période, les abonnés Togocel et Moov bénéficient de la connexion 4G. L'opérateur public de téléphonie dont le projet d'ouverture de capital aux privés ne s'est pas encore concrétisé, est d'ailleurs en pleine extension de sa couverture 4G à l'échelle nationale.

Autrefois en retard par rapport à ses voisins, le marché togolais de l'internet reste aujourd'hui très concurrentiel, offrant du coup aux populations la possibilité de choisir l'offre qui leur convient le mieux.

Innover ou disparaître

Ces chamboulements de l'écosystème induits par l'arrivée des deux nouveaux FAI ne laissent pas de marbrer l'aine des opérateurs télécoms au Togo.

En effet, Togo Telecom intègre cette nouvelle dynamique pour conserver une bonne partie de ses anciens clients qui ne sauraient résister, simple question de bon sens, aux offres de la concurrence. Sur le segment filaire, il propose depuis quelques jours une nouvelle offre dénommée Double Play Data et Voix avec à la clé, six options en forfait illimité. Ces options partent de 12 000 FCFA par mois pour 12 Mbps à 49 000 FCFA par mois pour 100 Mbps.

Sur le segment Voix de ces offres Double Play, il est prévu des minutes d'appels de Togocel vers Togocel et vers certains pays à l'international.

Il est évident qu'avec la nouvelle donne, ceux des FAI qui refusent d'innover en termes d'offres intéressantes, compétitives et dans une certaine mesure accessibles, resteront à la traîne. Soit ils s'adaptent soit ils disparaissent de l'écosystème numérique. C'est la loi de la concurrence. Et dans cette configuration, le consommateur reste le seul et véritable juge.



Spécial promo

JUSQU'À -40%

sur le

DÉDOUANEMENT

DES VÉHICULES & DES MARCHANDISES*

jusqu'au 31 Juillet 2019

* Marchandises sous douane en souffrance



41, rue des impôts
02 BP 20823 Lomé TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

OTR - TOGO

OTR - Office Togolais des Recettes

OTR - Office Togolais des Recettes

8201 RENSEIGNEMENTS

8280 ANTICORRUPTION

FEDERER POUR BATIR

www.otr.tg

Au cœur du business florissant de la ferraille usée

✎ KSA

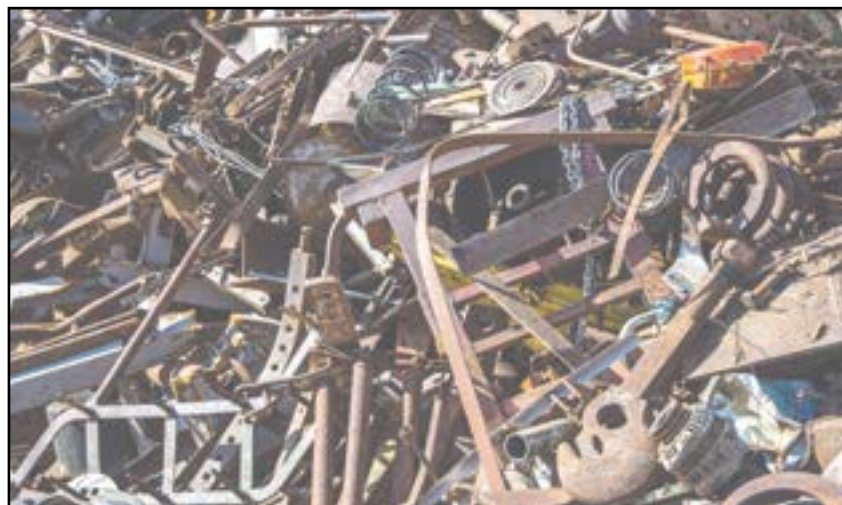
C'est un matin ordinaire. Diallo, jeune malien vivant au Togo, la vingtaine révolue, sillonne les quartiers, les mains agrippées à sa poussette bien particulière fabriquée sur mesure. Dans sa poussette, déjà quelques prises : les hélices d'un ventilateur vraisemblablement usé. Il fait du porte-à-porte et recherche à la criée, des « gagkpogbegble », des tas de ferraille usée, mais pas que. Plastiques usés et autres ordures recyclables font également partie de son « butin ». Fortunes diverses lui sont réservées au cours de sa pérégrination. Si tantôt il sort des maisons, sourire aux lèvres, tantôt il ne réalise pas de belles affaires.

Pour lui, se salir les mains, n'est pas un problème tant que subsiste une véritable opportunité d'affaires autour du « gagkpogbegble », nom générique donné à ces déchets solides. Mais littéralement traduit de l'Ewe, langue parlée au Sud-Togo, dans une partie du Ghana et du Bénin, ce nom se résume aux ferrailles usées. Diallo fait ainsi partie d'un circuit économique qui se développe depuis plusieurs années au Togo et qui est en train de se transformer en une véritable opportunité d'emploi ou d'affaire.

De fait, ce qui s'apparente à un métier banal voire vil, est parfois une véritable entreprise qui opère dans l'informel. Comme le 1er dépôt des déchets collectés par les acheteurs/agents itinérants, qui se localise à Casablanca. Ici, l'activité est une entreprise familiale créée par X et son frère. Interrogé sur l'origine des ordures, ferrailles usées, boîtes de conserve, bassines, seaux en plastique, etc, confie : « les ordures proviennent des quartiers. Certains jeunes ou enfants les collectionnent aussi depuis leurs maisons et viennent nous les livrer. Certains livrent les ferrailles, l'aluminium, les plastiques ».

Et d'ajouter : « D'autres encore, des collecteurs d'ordures ménagères prennent le soin de trier et de mettre de côté les déchets valorisables qu'ils viennent nous livrer. A notre tour, quand nous les achetons, nous procédons à un tri : cannettes à part, aluminium à part, ferrailles usées à part. Soit dit en passant, c'est ici où Diallo est venu livrer ce qu'il a pu collectionner ».

Nos clients diffèrent en fonction de la matière des objets dont il s'agit. Pour



Vue d'un dépôt de ferrailles usées

l'essentiel, les objets en plastique sont destinés à des clients qui les convoient au Ghana. Les ferrailles usées sont revendues à des clients qui, dans la chaîne, en achètent des conteneurs pour les revendre.

L'un des clients de l'entreprise X et Frère se trouve dans la descente de la Colombe de la Paix. Ici, on prétexte de l'absence du patron de l'entreprise pour rejeter notre demande d'interview. Toutefois, les montagnes de déchets qui se dressent au siège et les transactions qui s'y opèrent achèvent de convaincre d'une chose : le commerce du gagkpogbegble a de beaux jours devant lui à cet endroit. De là, nous mettons le cap sur Moufat (siège d'ex Métaux d'Afrique), une autre entreprise spécialisée dans le domaine. Pourquoi cette omerta et tant de mystères ? Ici également, une entreprise située dans le 1er coin à gauche de la voie menant à Akodessewa, c'est motus et bouche cousue. Selon des indiscretions, des interviews accordées naguère auraient causé des désagréments à la structure. Des désagréments de quelle nature ? Une fois encore, nous nous sommes

vu imposer la loi du silence.

1er constat marquant, c'est la super activité qui s'y déroule. Des hommes et femmes en tenue de circonstance (sorte d'uniforme) sont sans discontinuer, affairés à décharger tel ou tel autre véhicule qui y convoie ces ordures. En 30 minutes passées là, plusieurs véhicules chargés y sont passés.

2è constat qui crève les yeux, c'est l'organisation et la planification du travail. La structure s'est même dotée de moyens modernes notamment pour l'enregistrement de tout ce qui entre dans l'entreprise et vraisemblablement, pour la tenue de la comptabilité.

Un business florissant

Selon les informations recueillies ça et là, le commerce du gagkpogbegble a le vent en poupe. Plusieurs dépôts existent sur tout le territoire, informe-t-on. A l'intérieur du pays, il est mis en place des points de collecte d'où ces ordures qui valent de l'or, sont convoyées vers la capitale.

On apprend également que, l'activité

emploie beaucoup de personnes et permet à ceux qui l'exercent de gagner leur pitance.

Le kilogramme est offert parfois à 100 FCFA, parfois à 125 FCFA voire 150 FCFA. Le prix, explique-t-on, « est fonction de la loi de l'offre et de la demande. Il peut être revu, selon les cas, à la hausse ou à la baisse. Actuellement, c'est quelque peu à la baisse. Nous l'achetons actuellement à 100 FCFA pour le revendre à 125 ou 120 FCFA. Une chose est sûre, lorsque vous savez comment fonctionne le marché, vous n'y perdrez jamais. Nous en tirons conséquemment notre part », déclare-t-on dans l'absolu chez X et Frère. Les livraisons à des clients se font par semaine et elles peuvent atteindre 1 T voire 1,5 T de déchets valorisables. L'entreprise X et Frère, pour sa part, emploie à ce jour 4 personnes.

L'activité est grassement rentable, et attire de plus en plus de personnes. Si le prix de vente aux partenaires directs des étrangers oscille entre 125 et 150 FCFA selon les cas, il est en revanche difficile de connaître le prix auquel ces derniers les livrent aux Blancs qui les acheminent via la mer vers diverses destinations pour être recyclés.

Togo : plaque tournante du business

Auparavant, les ferrailles usées collectionnées étaient destinées aux pays de l'hinterland via des semi-remorques qui transportaient des conteneurs de ces déchets. Mais depuis quelques années, le mouvement se fait en sens inverse. Le Togo est aujourd'hui la zone de transit de ces ordures. En effet, lorsque ce n'est pas le cas, les entrepreneurs du domaine en achètent par conteneurs auprès de leurs partenaires au Burkina Faso, Niger ou Mali pour pouvoir honorer leurs carnets de commandes. En tout état de cause, le Togo est devenu la plaque tournante de ce business.

Toutefois, relativise-t-on, aujourd'hui, les volumes en provenance des pays de l'hinterland au profit de ce commerce sont en diminution. La faute à l'usine de production de fer ouverte à Kara. Celle-ci absorberait une quantité non négligeable de ce qui était auparavant destiné à ce commerce.

Dans le même temps, le business prend de l'ampleur au Togo : opérateurs économiques, hommes politiques haut perchés s'y adonneraient.

Destinations finales : Inde, Chine

Les tas de ferraille usée, une fois livrés aux Blancs (des Libanais, Indiens et Chinois), sont en général acheminés vers l'Inde ou la Chine pour être recyclés. Là, ils sont transformés en DVD, motos, tricycles, etc, révèlent des sources sûres.

A intervalles réguliers, ce sont des centaines de conteneurs qui quittent le Port Autonome de Lomé. Sur toute la chaîne économique, du jeune homme itinérant qui supporte le poids du gagkpogbegble à l'opérateur économique bien installé dans son bureau climatisé et aux étrangers qui se fournissent au Togo, le marché du recyclable assure à chacun un revenu de subsistance au quotidien.

Sur le chemin du gagkpogbegble, nul n'est laissé sur le carreau. L'activité contribue non seulement à assainir le cadre de vie humain en le débarrassant des tas de déchets solides mais aussi à générer des revenus. Pour reprendre Lavoisier, « rien ne se perd, rien ne se crée ; tout se transforme ».

La ferraille usée se transforme pour donner naissance à un autre bien utilisable. Et le cycle recommence. C'est dire que sauf cataclysme, cette activité subsistera aussi longtemps que survivra l'humanité. L'unique variable, à y regarder de plus près, devrait être le prix du kilogramme des objets à recycler.

MEDIAS / Le CONAPP réunit la presse autour du journalisme d'investigation et la cybercriminalité

Le Conseil national des patrons de presse (CONAPP) réunit du 05 au 07 août à Kpalimé, une cinquantaine de patrons de presse et de journalistes de terrain lors d'un atelier autour des thématiques de la cybercriminalité et du journalisme d'investigation, avec le soutien de l'ONG internationale Reporters Sans Frontières.

A l'ouverture des travaux auxquels se prête le cadre de l'hôtel Cristal, le président du CONAPP, Arimiyao Tchagnao, s'est réjoui de la forte mobilisation de la presse, preuve que les thèmes choisis sont pertinents et d'actualité. « Le journalisme d'investigation est un facteur

crucial de la liberté d'expression et d'information.

Quant à la cyber criminalité, elle représente une menace permanente pour la quiétude des citoyens, voire des Etats » a rappelé le responsable de la plus grande organisation patronale de la presse togolaise. De

fait, il a chaleureusement remercié l'ONG Reporters Sans Frontières (RSF), qui a soutenu l'initiative et dont le Représentant Afrique de l'Ouest, Hassane Diagne, participe à la rencontre. Le Sénégalais a rappelé les axes des interventions de son organisation, notamment la recherche

et la publication des exactions en matière de presse, l'assistance aux journalistes et aux professionnels des médias en difficulté et à leurs familles et la formation des journalistes. « La sécurité physique et numérique des journalistes, les normes journalistiques, la couverture des élections, le journalisme d'investigation et les questions de genre sont bien évidemment des thématiques qui intéressent

Reporters Sans Frontières », a indiqué M. Diagne.

Le représentant du ministère de la Communication, des Sports, de la formation à la citoyenneté et au civisme, Ambroise Klevor s'est aussi félicité de cette initiative, encourageant le CONAPP à continuer à œuvrer pour le renforcement des capacités des journalistes, tout en se réjouissant de la disponibilité de RSF.

DANGER ET PRECARITE :

✎ Albert AGBEKO

Le quotidien des marins marchands togolais

Avant de monter ce jeudi à bord du navire « Nangbeto » battant pavillon togolais, nous avons eu droit à tous les équipements personnels indispensables à notre séjour sur la mer. Une fois à l'intérieur, une cabine climatisée nous est affectée où nous devrions dormir tout au long de notre séjour. A l'intérieur, sont disposés le matelas, la télévision, ... Dans le couloir à côté, il y a une salle de sport pour les sportifs où on peut pratiquer de la musculation, du tennis de table, du billard. Un peu plus loin à l'extrémité du couloir, se trouve une salle de cinéma pour les cinéphiles. La cuisine qui sert les différents mets à l'équipage à bord n'est pas loin de la salle de réunion. Mesdames et messieurs, bienvenue à bord.

C'est dans ce cadre que se passe souvent le séjour des marins qui dure parfois 3, 6, 9 mois voire plus pour certains allant parfois à 2 ans pour des marins des pays comme les Iles Philippines.

Au Togo, le métier de marin est bien réglementé. Pour être marin, il faut suivre une formation dans une école navale et sortir avec des qualifications aux diplômes afférents. Avant l'institution d'EMARITO (Ecole maritime du Togo) en 2016, les aspirants au métier de la marine au Togo allaient se faire former au Ghana ou en Côte d'Ivoire. Ils sont aujourd'hui environ un millier de personnes à se prévaloir du titre de marin au Togo.

Les types de marins

Il existe deux catégories de marins : les sédentaires et les navigants. Les navigants sont ceux qui vont en mer alors que les sédentaires sont ceux qui sont au bureau et qui coordonnent les activités et les mouvements des navires. A bord d'un navire, on dispose de plusieurs types de marins. On débute la navigation maritime par le poste de matelots qui consiste à être au service de manoeuvrage d'un bateau.

Le marin du commerce débute comme ouvrier polyvalent puis se spécialise en électricité, hydraulique et systèmes automatisés. Il peut être électricien de bord, timonier, premier matelot. Sous la conduite des officiers, il participe à la manoeuvre, au service de quart à la passerelle, à l'entretien du navire ou des machines et à l'activité générale à bord. Parmi les tâches courantes d'entretien, le

marin participe à la peinture et au graissage et aux réglages nécessaires des matériels. Il vérifie et entretient le matériel de sécurité et assure des tours de surveillance. Il participe activement aux manoeuvres d'entrée et de sortie du port.

Le marin collabore également au transbordement des marchandises pour les transports de fret. Les conditions de travail sont difficiles. Outre les variations climatiques, le marin passe souvent du pont à la salle des machines où il est soumis au bruit, à la chaleur et aux vibrations. Une bonne condition physique est nécessaire.

Le marin du commerce navigue au cabotage (le long des côtes), national ou international et au long cours.

Transport de marchandises ou de passagers, le marin du commerce exerce un métier où les contraintes de sécurité sont lourdes et permanentes. L'effectif de l'équipage dépend aussi de la capacité et du poids du navire.

« J'ai débuté en 1983 et j'ai eu mon livret en 1985. J'ai travaillé premièrement comme timonier, après officier, et maintenant je suis commandant. Avec les pilotes, on se promène de pays en pays en pêchant. On débarque parfois les poissons dans certains ports et on repart. Nous avons l'habitude de faire deux mois ou trois mois de mer avant de descendre sur terre, ce qui fait que souvent, on a le mal de mer », témoigne le Commandant Tréno Koffivi. La vie en mer n'est pas facile, renchérit Modeste AWOKOU du Syndicat des Gens de Mer Professionnels du Togo (SGMP-Togo). Le marin qui a

deux décennies d'expérience dans le domaine nous confie : « ce n'est pas donné à tout le monde de supporter tous les mouvements sur la mer. La vie en mer durant des années n'est pas facile malgré le fait qu'on a tout à disposition. Il faut voir les accidents qui se produisent tous les jours. Pourtant, nous sommes mal payés ».

Un métier à risque et mal payé

En temps normal, la navigation maritime est un métier où le danger est permanent et les risques énormes. Pour éviter les préjudices, souvent, le fret et le personnel navigant sollicitent des compagnies d'assurance qui les dédommagent en cas de sinistre. Mais au Togo, plus de 95% des marins ne sont pas assurés, révèle le Secrétaire général du SGMP-Togo.

« Avant de monter à bord d'un navire, il faut que le marin ait une assurance qui le protège des dangers et un contrat de travail qui doit le lier à l'armateur, c'est-à-dire le propriétaire du navire. Mais malheureusement chez nous au Togo, plus de 95% des marins ne sont pas assurés et ne disposent pas de contrats qui les lient à leurs employeurs », regrette M. AWOKOU. Et de poursuivre qu'ils ne sont pas non plus déclarés à la caisse nationale de sécurité sociale et sont payés souvent de main à main.

Cette situation de précarité fait que lorsque survient souvent un accident, le marin est abandonné à son triste sort.

Tel est le cas de Agbenyigan que nous avons rencontré au port de pêche. Aujourd'hui, si sa vie a été sauvée, il a néanmoins perdu sa motricité. Et



Un marin

pour survivre, il est obligé de faire chaque fois le déplacement du port et tenir compagnie à ses anciens collègues pour bénéficier quelquefois de leur compassion. Il nous raconte sa mésaventure. Sa vie a basculé un matin d'octobre 2015. « Je travaillais avec une société de la place.

Comme la mer n'est souvent pas tranquille, au cours d'une opération de chargement des fûts de tonneaux, un m'a cogné par derrière et je me suis écroulé. Heureusement pour moi, ma vie a été épargnée mais j'ai perdu l'usage de mes pieds. Or mon patron n'a pas déclaré le sinistre à la caisse qui devrait prendre en charge mes soins. C'est par la suite que je m'en suis rendu compte. Finalement, l'armateur en complicité avec des médecins de la place a délivré un certificat d'invalidité à ma personne et la société a rompu son contrat avec moi. Or ce certificat a été établi sans aucun contrat, sans aucun prélèvement jusqu'à aujourd'hui », relate-t-il.

D'autres cas d'accidents nous ont été rapportés avec parfois des procès qui durent des années et les victimes, les plus chanceuses, celles qui sont toujours en vie, ne voient jamais le bout du tunnel.

Pour le syndicat, il faut que les autorités interviennent pour mettre de l'ordre dans ce secteur afin que les marins puissent vivre dignement.

L'autre situation qui préoccupe le syndicat est la précarité de l'emploi des marins au Togo. Même si le gouvernement n'est pas directement pourvoyeur d'emplois dans le secteur, le syndicat estime qu'il doit y mettre de l'ordre et faire respecter les textes. Selon ce dernier, le code de la marine nationale fait obligation à tout navire battant pavillon togolais de respecter un quota de Togolais à bord de l'équipage. Mr AWOKOU donne l'exemple du Ghana voisin où quand un navire accoste, c'est en priorité la main d'œuvre ghanéenne qui est privilégiée. Ici ce sont les béninois, les ghanéens et nigériens qui sont employés à la place des marins togolais et ceci sans aucun document de navigation maritime.

« Nous avons environ 600 navires qui portent le pavillon du Togo. Supposons que tous ces navires recrutent au moins 5 marins chacun. Ce seraient des jeunes chômeurs en moins. Tous ces porte-faix sur le quai, ce sont des marins qui n'ont pas de travail, abandonnés à leur sort et obligés de se prendre en charge ainsi », conclut-il.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé

Tél. +228 22 35 77 66 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• Directeur de Publication

Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• Rédaction

Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction

Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique

Ibrahim SEYDOU

• Collaboration

Edem QUIST

Essénam KAGLAN

Wilfried ADEGNIKA

• Distribution

Bernard ADADE

• Maison du journalisme

Casier N°49

• Imprimerie

Imprimerie 1 Rois 17

BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237

99587773

• Conception

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 50 91 01

+228 22 19 78 20

Lomé Togo

• Tirage

2500 exemplaires



L'eau du forage est-elle potable ?

✎ Charles KOLOU

Pour permettre aux populations de Lomé et ses environs de disposer en permanence de l'eau potable, il est réalisé quotidiennement des forages dans les zones non desservies par la Togolaise des Eaux (TdE). L'on en dénombrait 13 610 en 2014, selon les résultats d'un recensement réalisé dans le cadre du projet de réduction des risques environnementaux et sanitaires liés à l'activité des vendeurs d'eau de forage (PRRESAF), exécuté par EAA (Eau et Assainissement pour l'Afrique) sur financement de l'Union européenne. S'ils contribuent à résoudre les difficultés d'accès à l'eau, ces forages posent des problèmes de santé publique du fait des conditions non réglementaires dans lesquelles ils sont réalisés. Des analyses réalisées par le Laboratoire de la Chimie des Eaux (LCE) de l'Université de Lomé en 2017 le confirment. Sur un échantillon d'eau prélevé au robinet de 100 forages, seuls 10 produisent de l'eau de qualité.

Au Togo, l'eau est un bien collectif. Aussi, la réalisation et l'exploitation d'un forage sont-elles soumises au régime d'autorisation et de déclaration aux termes des dispositions des articles 13 et 14 du code de l'eau. On ne peut ainsi réaliser un forage sans une autorisation du ministre en charge de l'eau. L'autorisation de prélever les eaux souterraines est accordée pour une période n'excédant pas deux (2) ans. Le renouvellement devra faire l'objet d'une nouvelle demande adressée au Ministre chargé de l'eau. Des dispositions qui semblent ignorer les populations.

Selon les résultats de la 6ème enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS- 6) et de l'analyse N MODA publié par l'INSEED (Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques) en juillet dernier, 69,1% des ménages au plan national disposent d'une eau de boisson contaminée de matière fécale à la source tandis que 90,2 % des membres des ménages disposent d'une eau de boisson contaminée à domicile. Ces chiffres devraient alerter l'opinion sur la mauvaise qualité de l'eau consommée par les Togolais.

Ignorance et incompetence :

Depuis 2015, il existe un guide technique de réalisation, de protection, de gestion et d'abandon des forages d'eau élaboré par le gouvernement. Il préconise qu'une distance raisonnable soit observée entre le point de forage et les fosses septiques, les latrines, les décharges d'ordures, les enclos à bétail, les cimetières ou encore les dépôts de carburant, pour réduire le risque de contamination.

La distance doit être de 200 m des décharges et stockages de déchets, 35 m des ouvrages d'assainissement, des bâtiments d'élevage, 35 m des stockages d'hydrocarbures, de produits chimiques, de produits phytosanitaires, 35 m si la pente de terrain est inférieure à 7% ou 100 m si la pente de terrain est supérieure à 7 % des parcelles concernées par les épandages de boues issues du traitement des eaux usées urbaines ou industrielles. Pourtant, les forages continuent à être réalisés sans aucune autorisation, dans une anarchie totale et au mépris des règles d'hygiène et de sécurité édictées par le guide.

«Aujourd'hui beaucoup de forages se réalisent en violation des textes. Les règles pour assurer la qualité de l'eau notamment le respect d'une distance avec les fosses septiques de sa maison et de la position des voisins, voire des activités menées dans les environs, sont ignorées », se désole par exemple M. Komlan Viagbo, ingénieur au service d'hygiène et assainissement de base de la direction régionale de la Santé Lomé-commune. Ce que confirme ce propriétaire qui a fait installer un forage chez lui dans les encablures de Totsi : « par ignorance » se défend-il.

Comme la demande est forte et que c'est un business lucratif, des plombiers se sont autoproclamés techniciens, procédant à des forages, même de façon manuelle. N'atteignant ainsi que quelques mètres de profondeur, sans aucune maîtrise des conditions hydrogéologiques du lieu de forage, et bien évidemment sans aucune garantie de la qualité de l'eau.

« Les plombiers proposent souvent et à des coûts réduits, des forages d'eau de quelques mètres de profondeur. Or, Lomé se trouvant sur un bassin sédimentaire avec un sol sableux, l'infiltration de l'eau est rapide. La nappe superficielle est donc souvent la plus souvent atteinte lors de ces forages manuels, avec de forts risques de contamination. A chaque grande pluie, vous verrez par exemple que l'eau de ces forages change de couleur » dénonce Mlle Ella AKOEGNON, assistante de projet à EAA.

« En général, les eaux issues de ces forages sans aucun traitement spécifique ni analyse sont destinées à l'usage domestique ou à des fins commerciales. Ceci en violation des dispositions de l'article 12 du Code de la Santé qui stipule « quiconque offre au public de l'eau en vue de la boisson ou de l'alimentation humaine à titre onéreux ou à titre gratuit, et sous quelque forme que ce soit, y compris la glace alimentaire, est tenu de s'assurer que cette eau est conforme aux normes de potabilité réglementaire ». L'article précise par ailleurs que l'utilisation de l'eau non potable est interdite pour la préparation et la conservation de toutes denrées et marchandises destinées à l'alimentation.

« Si l'eau est destinée à une consommation domestique, vous êtes soumis aux dispositions du régime de déclaration prévu par le Code de la Santé. Mais si l'eau est destinée à la vente, le Code de la Santé s'applique à vous. Vous êtes tenu de respecter les normes en vous assurant de la potabilité de l'eau pour garantir la santé des populations », rappelle le Chef division contrôle et inspection sanitaire du ministère de la Santé Kwoami Dovi, qui reconnaît l'ignorance des textes par la population et le manque de contrôle.

La santé des populations en prend un bon coup !

« L'eau présente des caractéristiques organoleptiques acceptables. Elle a un taux élevé en nitrate, ce qui limite son utilisation comme eau de boisson chez les nourrissons et femmes enceintes », tel est le résultat d'analyse physicochimique d'une eau de forage prélevée dans un quartier de la ville de Lomé.

Une autre analyse microbiologique du laboratoire de la chimie des eaux de l'Université de Lomé, menée dans le cadre d'un autre projet « Professionnalisations des Opérateurs Privés Informels du secteur de l'Eau et de l'Assainissement au Togo (POPIEAT) », révèle que sur un échantillon de 30 forages d'eau prélevé dans le Grand Lomé les « Streptocoques fécaux » et les « Escherichia coli » ont été retrouvés respectivement dans 7% et 10 % des échantillons d'eau de forage. Deux germes pathogènes dont la présence expose les consommateurs à des risques de maladies gastroentériques et diarrhéiques, selon les médecins. Le risque reste donc élevé avec la consommation de l'eau de forage qui n'est pas soumise à l'analyse et au traitement. Dans les couloirs du ministère de la santé, l'on reconnaît d'ailleurs que c'est un problème de santé publique et l'on appelle à redoubler d'efforts pour assurer la sécurité sanitaire de l'eau de forage. « Tous les constituants de l'eau doivent respecter une norme. Quand nous prenons le fluor, s'il arrive que la teneur normale soit dépassée, la population consommatrice est exposée à la fluorose des dents qui peut évoluer et attaquer les os », explique Kwoami Dovi.



Réalisation manuelle d'un forage

De même, la présence des métaux lourds comme le plomb dans l'eau se révèle dangereuse pour le consommateur. En exemple, indique notre ingénieur l'arsenic qui se retrouve dans le sol peut contaminer facilement l'eau et causer la maladie appelée l'arsenicisme lorsque la dose admissible de 10 microgramme par litre est dépassée. Cette pathologie affecte les os et les dents qui sont tachetés.

En plus de la fluorose et de l'arsenicisme, l'OMS (l'Organisation Mondiale de la Santé) attribue à la mauvaise qualité de l'eau les maladies comme l'anémie, la diarrhée, la fièvre typhoïde, le choléra. Les dernières statistiques sanitaires montrent que le nombre de patients consultés pour les maladies comme la fièvre typhoïde, les gastro-entérites en général, les ulcères, les cancers, les troubles digestives et neurologiques sont toujours élevés.

L'heure de la prise de conscience

Face aux risques sanitaires élevés liés à la mauvaise qualité des eaux de forages privés, il est impératif que les services d'hygiène et des centres de santé dans leur district respectif puissent renforcer la sensibilisation des populations sur les précautions à prendre pour le respect des dispositions pour la réalisation de leur forage et sur l'entretien.

En plus de la dizaine de techniciens sanitaires de Lomé commune, Golfe et Agoè équipés de kits et consommables pour les analyses de présomption déjà opérationnelles, d'autres devraient être déployés pour couvrir les autres quartiers. Quant aux vendeurs d'eau, conseille le chef division du Contrôle et de l'Inspection sanitaire, ils devraient se conformer aux textes, et s'assurer que l'eau est de qualité satisfaisante. Les analyses microbiologiques et physico-chimiques qui ne coûtent que 58 000 F CFA (hormis un forfait de déplacement) à l'Institut Nationale d'Hygiène (INH) sont donc vivement recommandées à tous les acteurs.

Il y a par ailleurs nécessité que des

textes d'applications du Code de l'Eau soient vulgarisés au sein de la population. De même l'autorité devra inviter tous les propriétaires de forages et de puits hydrauliques modernes équipés de pompes de procéder aux déclarations administratives de leurs ouvrages. En termes de sécurité, il est nécessaire d'utiliser des bâches (ou tank) opaques pour réduire le risque de développement des microorganismes et des microbes, mais aussi de faire un bio entretien de façon régulière avec un changement régulier des filtres installés.

S'agissant de la population, il lui est recommandé de veiller à traiter l'eau avant consommation. Il est ainsi conseillé aux populations dans les centres de santé de faire usage des produits comme les « eaux de javel » certifiées et vendues à la direction de l'hygiène et assainissement à Lomé, ainsi que les comprimés de chlore. Les méthodes traditionnelles comme SODIS et le chauffage de l'eau peuvent être adoptés par les populations pour réduire les risques.

Il est aussi fortement déconseillé l'utilisation d'un forage ou puits privé pour tous les usages domestiques si le réseau public de distribution d'eau peut desservir une habitation afin de s'assurer de la qualité de l'eau.

De plus, les ministères en charge de l'eau et de la santé devraient mettre en œuvre le plan d'actions national pour le secteur de l'eau et de l'assainissement initié par le gouvernement qui devrait permettre d'engager des réformes pour améliorer l'accès à l'eau, l'équité et la qualité contribuant ainsi à la santé.

Le plan national de développement (2018-2022) qui prévoit entre autres le renforcement des ouvrages d'eau potable, la réalisation des ouvrages d'hygiène et d'assainissement et l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux sont élaborés pourrait donner un coup de pouce pour offrir aux populations une eau de qualité.

LA PRATIQUE DU MAQUILLAGE

Esaïe EDOH
Stagiaire

Toujours demander l'avis des dermatologues pour éviter des risques

Selon une récente étude menée par la société Debra Robson, 80% des femmes se maquillent pour se faire davantage belles. Au Togo, elles sont tout aussi nombreuses à fréquenter les salons d'esthétique ou à acheter des produits cosmétiques. Non sans risques pour leur santé.

Le maquillage, «make up» en anglais, est une pratique fréquente chez les femmes. Il consiste en l'utilisation des produits tels que le fond de teint ou de beauté, la mascara, l'eye-liner, le baume à lèvres, etc., sur le visage dans le but de se rendre belle ou de cacher une imperfection du visage. Il est motivé par diverses raisons. Pour Chimène comme pour beaucoup d'autres, il s'agit de se mettre à l'abri de taches au visage. Mais aussi de « ressortir davantage sa beauté », confie Sykavi, esthéticienne.



Une femme en séance de maquillage

Outre cette forme quasi-quotidienne de maquillage, il en existe une autre dite « permanente ». Peu répandue et pratiquée par une couche sociale plutôt aisée, elle consiste à s'injecter des pigments entre l'épiderme et le derme, dans le but de soigner l'asymétrie des lèvres, de densifier le cuir chevelu, ou encore de garder permanemment les sourcils pour environ trois ans. Maquillage journalier ou permanent, tous les deux présentent des risques importants de santé.

Belle mais en danger.

Se maquiller n'est pas sans risques sur la santé à cause de la composition souvent chimique des produits utilisés et le mode d'admission pratiqué. «Les produits de maquillage sont généralement fragrances et contiennent pour la plupart du nickel et du plomb », informe le dermatologue Dr Gnossiké Piham. En effet, le plomb utilisé dans les produits de maquillage notamment l'ombre à paupières, les rouge à lèvres, et l'eye-liner, est un métal lourd

très toxique. Quand il entre dans la circulation sanguine, il provoque des troubles neurologiques, mais aussi l'infertilité et le cancer. De même, les produits comme le fond de teint et le fard à joues contiennent du talc et de la benzophénone qui provoquent des réactions allergiques telles que des éruptions cutanées. Ces constituants chimiques interagissent sur la peau et conduisent à la sécheresse.

Toutefois, l'effet négatif du maquillage est fonction du type de peau et de

la qualité des produits. « Ses effets secondaires dépendent d'abord de celui qui utilise le maquillage et du type de maquillage. Certaines personnes auront plus d'effets secondaires que d'autres parce qu'elles sont allergiques à des composants du produit de maquillage. La qualité compte beaucoup. Il y a des produits de maquillage de très bonne qualité qui respectent la peau, et ont moins d'effets secondaires que les produits de moindre qualité qui ne respectent pas les constituants de la peau », précise le Dr Gnossiké.

Par ailleurs, les allergies que provoque généralement le maquillage sont immédiates chez certains utilisateurs et retardées chez d'autres. « Il y a l'allergie de type 1 dont l'effet se fait ressentir juste après l'utilisation et se manifeste par le grattage des yeux et le gonflement du visage. On note également les eczémas un peu plus retardés et les acnés plus ou moins retardés causés par des constituants comédogènes », informe le dermatologue.

Des risques méconnus

Ces dangers avec des risques de cancer selon certains spécialistes, ont généralement méconnus de la

plupart des utilisateurs des produits de maquillage. Ce que confirme Ashta, esthéticienne : « je ne le savais pas. J'ai toujours pensé que seuls les produits de dépigmentation étaient dangereux pour la peau », confie-t-elle. Nombreux ont été ou sont ainsi victimes du maquillage sans même le savoir, confondant leur pathologie à de simples maladies de la peau ou à d'autres faits naturels. « Il m'est arrivé plusieurs fois d'avoir des allergies. Sans m'imaginer que le maquillage pouvait en être la cause » témoigne une utilisatrice. Cette ignorance se confirme par une faible prise en charge des victimes des effets du maquillage au Togo. Très peu de Togolais consultent d'ailleurs les dermatologues pour avoir des informations sur l'utilisation des produits de maquillage ; d'où l'absence des données sur les cas de victimes.

Les effets secondaires qui fragilisent la peau au fil du temps sont cependant évitables. Il est conseillé le choix de produits de qualité disponibles dans les pharmacies spécialisées dans la cosmétologie ainsi que la demande de conseils auprès des dermatologues afin de réduire les risques de complications.

FORFAIT REPLACEMENT PNEUS

À PARTIR DE
115.000F CFA
LA PAIRE.

Bd Eyadéma, BP 332 Lomé
Tel: 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

L'OTR éclaire l'opinion sur le paiement de la taxe d'habitation

✎ Albert AGBEKO

Pour mettre fin au débat relayé abondamment par les réseaux sociaux sur le paiement de la taxe d'habitation (TH), l'Office togolais des recettes (OTR) a organisé le 23 juillet dernier une conférence de presse à son siège à Lomé. Il s'agissait pour l'institution d'éclairer la lanterne de la population et de dissiper certaines fausses informations véhiculées. Présidée par le Commissaire général de l'OTR Philippe Kokou TCHODIE, la rencontre était organisée conjointement avec la direction en charge de la décentralisation et l'Union des communes du Togo (UCT).

Abordant le sujet qui crée la polémique, le Commissaire des impôts, Essowavana ADOYI a, d'entrée de jeu, fait la genèse de cette taxe qui date de 1998. Elle avait été votée, a-t-il dit, en 1998 sous le nom de taxe de résidence pour finalement changer de dénomination en 2000 et devenir taxe d'habitation. Et depuis elle a gardé ce nom.

La taxe d'habitation est établie pour l'année entière, quelle que soit la durée d'occupation des locaux. Elle est payée selon le type d'habitation et suivant les montants forfaitaires suivants :

- Concession : 4000/an
- Appartement à une pièce : 2000F/an
- Appartement à deux pièces : 6000/an
- Appartement à trois pièces et plus : 9 000F/an
- Villa ou concession individuelle : 30 000F/an
- Etage à un niveau : 40 000F/an
- Etage à deux niveaux : 75 000F/an

- Etage à plus de deux niveaux : 100 000F/an

- Etage sur une superficie supérieure à 600m² : 100 000F/an

Selon les responsables de l'OTR, cette taxe est due par les ménages ayant en République togolaise, la disposition ou la jouissance d'une habitation. Aux termes de l'article 289 du Code général des impôts (CGI), est considéré comme une habitation tout local occupé à des fins personnelles ou familiales, soit à titre de résidence principale, soit à titre de résidence secondaire, y compris les dépendances de toute nature non affectées à un usage exclusivement professionnel. Elle est nivelée en tenant compte de la capacité contributive de chacun.

« La taxe d'habitation est due par moitié au début de chaque semestre. Le 15 janvier et le 15 juillet pour la seconde moitié. Par exemple, si vous devez payer 4 000 F, vous avez la latitude soit de dire que le 15 janvier

je vais payer tout ou dire je paie 2000 F le 15 janvier et j'attends le 15 juillet pour payer le reste, personne ne peut vous empêcher de le faire. Toutefois, si après le 15 juillet, vous ne le faites pas, vous serez pénalisés », a précisé le Commissaire ADOYI.

Ainsi donc, la quittance qui sera délivrée lors du paiement de cette taxe sera obligatoirement utilisée dans la constitution ou la demande d'une pièce administrative. Par exemple, les dossiers d'obtention de permis de construire, de mariage devraient comporter la quittance de taxe d'habitation.

En revanche, a souligné le Commissaire, la loi exonère certains du paiement de cette taxe. Il s'agit des personnes admises à la retraite ou âgées de 55 ans et plus, les mineurs (âgés de moins de 18 ans), les élèves et étudiants, les apprentis, les personnes reconnues indigentes par l'autorité compétente, les infirmes ou les invalides munis d'un titre justificatif et les agents



La table d'honneur le commissaire au milieu

diplomatiques ou consulaires de nationalités étrangères.

Collectivités locales, les principales bénéficiaires :

La taxe d'habitation est une taxe citoyenne reversée en totalité (100%) aux collectivités locales pour soutenir leur action de développement. Elle est collectée au profit des collectivités locales, a tenu encore à souligner le Commissaire. Le produit de cette taxe devra servir à la gestion des dépenses des communes, à la gestion des ordures ménagères, à l'assainissement, bref au développement des communes, a pour sa part, relevé le Directeur de

l'Administration territoriale qui, à titre indicatif a précisé que la gestion des ordures ménagères de la ville de Lomé, a coûté à la mairie pour le compte de l'année 2018 plus de 4 milliards alors que les recouvrements équivalent à 354 millions. La taxe d'habitation est payée au service des impôts territorialement compétents duquel dépend le lieu de situation de l'habitation.

L'OTR, faut-il le rappeler, a été créé en 2012 avec pour mission de collecter des taxes et des impôts pour l'Etat principal, mais également pour les collectivités territoriales et dont la taxe d'habitation fait partie intégrante.

CFAO Motors présente le nouveau véhicule de soins aux professionnels de santé

✎ Albert AGBEKO

CFAO Motors a présenté jeudi dernier à son siège à Lomé aux professionnels de la santé sa nouvelle gamme des véhicules de soins communément appelés ambulance. C'était au cours d'une soirée dans sa concession à laquelle ont pris part les responsables des établissements hospitaliers aussi bien publics que privés.

Les deux modèles de Véhicules transformés le plus souvent en ambulance sont : Toyota Hiace et le Land Cruiser.

La Toyota Land cruiser HZJ 78, fabriquée selon les normes internationales, répond aux préoccupations des professionnels de santé. Équipé d'un moteur Diesel de 4,2 litres, 6 cylindres et d'un radiateur renforcé qui lui confère la qualité d'un véritable 4x4, la Toyota Land cruiser est conçue et adaptée à tout type de terrain. Son habitacle de 5 mètres de long et de plus de 2 mètres de large et d'une hauteur de près de 2 mètres facilite un espace adéquat de soins. Sa cabine sanitaire éclairée, ventilée et climatisée est séparée de la cabine-chauffeur par un panneau de 18 millimètres et recouverte de résine. Le plancher du Land Cruiser recouvert d'un vinyle de haute résistance est réalisé en multiplex de 15 mm, spécialement traité pour résister à l'humidité.

Un brancard avec 2 pieds rabattables et de 2 roues, équipé de matelas et des sangles de fixation y est disposé pour assurer un confort et une bonne sécurité du patient. L'armoire de rangement sur le côté latéral gauche, la

boîte à pharmacie, le kit de réanimation et la bouteille d'oxygène de 10 litres donnent l'entière confiance au soignant tout comme dans son cabinet de soins. Concernant les outils de signalisation, la Toyota Land Cruiser est équipée d'un gyrophare logé sur le toit et disponible en deux couleurs (rouge et le bleu); une sirène électronique puissante de 100 watts avec différentes tonalités rassure et garantit un passage sécurisé et prioritaire. Le système de microphone relié à la cabine permet au conducteur de donner des signaux et de s'adresser au public lors de son passage.

Les vitres de la cabine de soins sont masquées au ¾ par un film translucide sablé à l'arrière et aux côtés latéraux. L'un des partenaires financiers de CFAO Motors, BIA Togo accompagne tout prestataire de soins qui veut se procurer cette ambulance en leur offrant des solutions plus souples et plus rapides de financement que le financement classique.

Les Directeurs des Hôpitaux Privés comme Publics conviés à cette soirée ont apprécié cette ambulance surtout pour ses avancées technologiques. Tel est l'avis donné par Dr SABI Kossi,

chef service des dialysés au CHU SO de Lomé : « Pour ma part, je trouve que c'est une très belle ambulance, elle est véritablement bien équipée donc c'est une ambulance médicalisée », a laissé le médecin-chef. Et de poursuivre que lorsqu'on regarde le matériel dont elle est composée à l'intérieur, on se rend compte que tout y est. « La première impression que j'ai eue quand j'ai vu le véhicule, c'était qu'il ne pouvait pas y avoir beaucoup de choses. Mais en vérité quand on ressort tout le matériel qui est dedans, on remarque qu'il y a vraiment beaucoup de choses. Ils ont réussi à plusieurs niveaux, le premier est qu'ils ont réussi les rangements, le matériel peut être facilement rangé sans gêner le manipulateur. Le deuxième est qu'il existe beaucoup de prises que ce soit des prises allume-cigare ou des prises à 220 volts qui facilitent la diversification de matériels. On peut utiliser le matériel qu'on a dans la clinique pour les brancher sur les prises », souligne-t-il.

Même satisfaction de la part du Docteur Mamane Issaka, Chef laboratoire de l'Institut National d'Hygiène (INH) : « C'est une ambulance de très bonne



Quelques clients contemplant la nouvelle ambulance

qualité, elle peut passer n'importe où. Si nous arrivons à l'acquérir, elle nous permettra de faire de très longs voyages surtout que nous sommes sollicités un peu partout. Nous sommes un laboratoire mais dans le cadre de la clinique on a des sollicitations pour aller hors de notre service parfois jusqu'à Dapaong pour aller faire des prélèvements et pouvoir les conserver dans des conditions de la chaîne de froid et revenir faire des expériences. C'est pour ça que j'ai apprécié la tension qui va jusqu'à 220 volts, parce que nous, on utilise des équipements un peu plus lourds ». Les structures sanitaires peuvent manifester la volonté d'acquérir cette ambulance de dernière génération mais seront peut-être limitées par le côté financier, c'est pourquoi BIA Togo est aux côtés de

CFAO Motors pour leur accorder des facilités de financement. Plus rapide, avantageux, souple par rapport aux garanties, cette facilité de financement selon Mme Lalla Mariam Moulaye HAIDARA, Gestionnaire commerciale à BIA Togo, permettra aux cliniques ou hôpitaux désireux d'acquérir cette ambulance. « Au terme de la négociation commerciale avec CFAO, la structure désireuse nous envoie la facture pro-forma. Après étude et validation du dossier par notre comité de crédit, l'ambulance est achetée et mise à la disposition du client.

Notons qu'en marge de cette cérémonie, les convives ont eu la primeur de découvrir les deux derniers modèles de CFAO MOTORS : la nouvelle TOYOTA RAV4 et la Citroën C4 CACTUS.

RENOVATION DU STADE DE KEGUE :

Un pas vers l'homologation de la FIFA

Esaïe EDOH
Stagiaire

Construit en janvier 2000, le stade de Kégué vient d'être rénové, une seconde fois après 2007. La cérémonie de réception s'est déroulée le 27 juillet dernier en présence du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé. Le terrain de jeux des Eperviers présente désormais un visage moderne. Suffisant pour être homologué par la FIFA ?

La rénovation du stade de Kégué est le fruit de près de 20 mois de travaux réalisés par l'entreprise chinoise, China Geo Engineering Corporation. Le complexe dispose désormais de 30.000 places assises. La tribune dans son ensemble est réhabilitée et peinte aux couleurs du drapeau togolais. La salle VIP, la tribune de presse, la loge officielle, tout a été réaménagé. Il est également doté d'un système d'éclairage conformément aux standards internationaux.

« Nous avons désormais un système d'éclairage à 3 niveaux. Le premier pour éclairer la piste, le deuxième pour les spectateurs sur les tribunes et le troisième pour assurer le bon démarrage des rencontres de nuit », précise le directeur du stade de Kégué, M. Gérard Agbokou. Ce système d'éclairage est assuré par un groupe électrogène de la CEET, en conformité avec les normes de la FIFA s'agissant de l'éclairage des stades qui exigent une « alimentation sans interruption » qui « peut être fournie

de plusieurs façons, notamment avec des groupes électrogènes spéciaux et des systèmes d'alimentation sans interruption (UPS). »

Pour ce qui est de l'aire de jeu, le plus grand stade du Togo se dote désormais d'un gazon naturel avec un système moderne d'arrosage et d'évacuation d'eau. « La plantation du gazon a été faite selon les normes internationales. L'ancienne pelouse a été enlevée. Et pour placer la nouvelle, nous avons mis du gravier tamisé et du sable avant de planter le gazon », explique le directeur du centre. Pour respecter les normes de la FIFA, l'aspect sécuritaire a été pris en compte dans l'exécution des travaux. C'est ainsi que les grillages sont mis pour séparer les spectateurs des différentes tribunes. De même, des passerelles ont été installées pour drainer les spectateurs en cas d'incidents. Faute de ces passerelles d'évacuation, des victimes ont été enregistrées en 2007 sur ce stade lors de la rencontre Togo - Mali dans le



Vue partielle du stade de Kégué

cadre des éliminatoires CAN 2008. Cet incident avait coûté au Togo la fermeture du stade par la CAF pendant 6 mois.

Les oublis :

Si plusieurs normes de la FIFA ont été respectées lors de la rénovation, quelques unes en revanche ont été ignorées. Notamment la

numérotation des sièges dans les tribunes. Ils ne le sont pas tous. Pourtant, l'exigence de la fédération du football international est claire : « tous les spectateurs doivent être assis.

Les sièges doivent être individuels, fixés à la structure et confortables, avec des dossiers d'au moins 30 cm de haut. Afin de garantir un certain confort, des sièges de type tracteur ne proposant qu'un petit rebord en guise de dossier ne sont pas acceptables. »

Les deux terrains d'entraînement exigés par la FIFA dans les normes de construction d'un stade ne sont

pas disponibles non plus. De même, la piste du stade est également restée à l'état ancien, loin des normes de la Fédération Internationale d'Athlétisme qui pourra aussi organiser des compétitions sur ce stade. A l'entrée du stade, l'installation de l'appareil de comptage des spectateurs est n'a pas été réalisée non plus. Dans les normes de la FIFA, la zone mixte est aussi capitale. « Tout stade neuf doit comprendre une zone mixte. Il s'agit d'un vaste espace dégagé, situé entre les vestiaires des joueurs et la porte de sortie privée par laquelle les joueurs doivent passer quand ils quittent le stade pour prendre leur car », lit-on dans les normes de la plus haute instance du football mondial. Mais cette zone ne fait pas partie des constituants du stade de Kégué rénové.

Ces différents aspects non pris en compte dans les travaux de rénovation risquent d'être préjudiciables au Togo lors de la prochaine inspection de la FIFA et de la CAF. Toutefois, il est à noter que les travaux réalisés, permettent au Togo de marquer des points et un pas de plus vers une homologation par l'instance dirigeante du football mondial.

Prenez rendez-vous en ligne

et bénéficiez d'un nettoyage gratuit de votre climatisation !



www.toyota.tg

www.citroen.tg

Bd Eyadéma, BP 332 Lomé
Tel: 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

Un monument s'en est allé

✶ Albert AGBEKO

L'artiste musicien, sculpteur et peintre, Jimi HOPE, de son vrai nom Koffi Sénya, n'est plus. Il est décédé dans la nuit du 04 au 05 août dernier des suites d'une maladie. Dans une interview exclusive qu'il a accordée à FOCUS INFOS en novembre dernier, celui qui est sans conteste l'un des plus grands représentants de la chanson togolaise de tous les temps, nous parlait de son parcours et de ses passions. Parcourons de nouveau ce moment unique en hommage à ce monument du monde artistique du continent.

Focus Infos : Vous êtes plus connu comme artiste musicien. Le public togolais ne connaît pas très bien votre côté artiste sculpteur-peintre. Dites-nous comment s'est faite votre rencontre avec la peinture ?

Jimi Hope : J'ai commencé très tôt, dès l'âge de 6 ans avec la peinture, en dessinant. A 8 ans, je vendais déjà des petits bibelots, de la sculpture en ébène, en ivoire et c'est grâce à ça que plus tard, j'ai pu financer ma musique parce que celle-ci coûte cher. Et il faut de l'argent pour aller dans un studio, organiser un concert, payer les musiciens, etc. La peinture me permettait d'être à l'abri de certains producteurs véreux qui essaieraient de changer ce que je voulais faire.

Je suis né artiste et être né artiste, c'est comme une maladie. Être né artiste c'est comme un enfant qui va grandir, en plus de grandir, la maladie va grandir et il faut savoir vivre avec parce que nous sommes des fous mais des fous intelligents, des fous qui ne montrent pas nécessairement qu'ils sont fous mais à travers ce qu'ils font, tu sentiras qu'on a un grain de quelque chose.

F I : Comment arrivez-vous à jumeler ces deux côtés artistiques de votre vie ?

J H : Vous savez, je suis peintre-sculpteur, je suis parolier, donc il y a plein de casquettes que je porte. Mais en Afrique on est obligé de porter ses casquettes tout seul pour pouvoir avancer très vite. C'est maintenant que l'Afrique commence à se moderniser au niveau de ces choses. Avec le temps, des artistes qui arrivent après, vont pouvoir vivre tranquillement de leur art parce qu'à l'époque, faire de la musique ou de l'art en Afrique, c'est sûr qu'on allait manger de la vache enragée.

F I : Entre ces deux arts, est-ce que Jimi a le temps pour une vie épanouie pour lui-même ?

J H : Vous savez, je n'ai pas de vie privée. Ma vie privée, c'est mon art. Et c'est dans ça que je fais tout. Les Anglais disent « life's short day but it's a working day » parce que la journée est courte. C'est une courte journée de dur labeur, alors si toi tu prends le temps de dormir... Moi je ne dors pas beaucoup, parce que je veux laisser quelque chose à l'humanité, parce que je viens de très loin et je



vais très loin.

Je travaille de 4h du matin à 10h du soir. C'est mon rythme, c'est un rythme infernal mais c'est grâce à ça que je suis arrivé, à là où je suis. C'est comme la guitare, il y a certains guitaristes qui jouent deux heures par jour, par semaine, il y en a aussi qui jouent quinze heures, dix-huit heures par jour mais à coup sûr que celui qui joue dix-huit heures par jour aura toujours un résultat.

Plus on pratique la chose, plus ça devient bien familier. Je pense que même si Dieu te donne un talent, il faut le travailler. Aucun basketteur ne s'est levé de son village pour aller tout de suite jouer la NBA. Il y a plein de choses à apprendre : les marquages, les dribbles, apprendre pour pouvoir s'affirmer, se faire remarquer dans ce genre de métier. Quand on est artiste, il ne faut pas avoir froid aux yeux. Il faut parler pour que les gens puissent vous écouter. Et s'ils ne sont pas d'accord, ils vous le diront. Ce sera toujours bien pour vous parce que ça vous apportera quelque chose et aux gens aussi.

F I : Comment aménagez-vous votre emploi du temps quotidien ?

J H : Quand je suis inspiré si c'est une chanson que j'ai envie de composer, je vais vers la chanson parce que la chanson ne va pas m'attendre pour que je le fasse nécessairement dans l'après-midi. Si c'est la chanson qui vient le matin, on fait la chanson.

Si la nuit je sens que j'ai encore de l'énergie et que c'est la peinture ou la sculpture qui m'emballe, je ne pense à autres choses, j'avance.

C'est comme mes deux pieds quand le gauche vient le droit suit. Je ne me demande pas quel pied avancer premièrement parce que c'est trop compliqué de penser. Vous savez, ce sont les Blancs qui comptent quand ils dansent. Les Africains ne comptent pas. Quand tu comptes, tu ne dances plus, tu comptes.

F I : Vos sources d'inspiration...

J H : Elles sont diverses. Elles viennent de partout dans le monde parce que moi je viens de l'Afrique, donc mes racines sont nécessairement africaines. Mais j'ai écouté Otis REDDING, Ray Charles, Jimi HENDRIKS...

J'ai écouté tellement de gens qu'aujourd'hui ma musique est très éclectique. Mon art l'est aussi parce que j'ai voyagé. Comme on le dit souvent, « le jeune qui a parcouru cent villages est l'égal du vieux qui a cent ans ». Donc, en toute honnêteté et humilité, je viens de très loin et je vais très loin.

F I : Comment pensez-vous transmettre les connaissances que vous avez acquises au cours de votre riche carrière à la jeune génération ?

J H : Là où vous êtes, c'est un endroit que j'ai réalisé pour pouvoir apprendre

aux jeunes que je vais rencontrer, mes techniques. Je voudrais que cet endroit soit cool pour que je puisse sentir mon âme quand ils parlent. Je ne serai pas le seul, je trouverai également d'autres amis avec qui j'ai fait pas mal de chemin qui feront aussi partie des gens qui viendront discuter avec les élèves. Vous savez, l'art, c'est un monde à part. Il faut connaître ça pour comprendre.

Je suis artiste, je ne suis pas artisan, il y a des choses qu'il faut être artiste pour comprendre. Quand on est artisan, ce qui est très difficile, c'est que parfois on a envie de comparer les choses. Je ne suis pas comme quelqu'un qui va au boulot tous les lundis matin, qui revient à midi, repart à quinze heures, revient à dix huit heures et qui regarde la télé. Je ne vis pas ces genres de vie. Je ne suis pas une montre qui part de zéro et qui revient à zéro.

F I : En clair, Jimi envisage d'ouvrir une école pour pouvoir transmettre sa connaissance à la jeune génération ?

J H : J'ai déjà commencé depuis des années, depuis plus de trente ans par transmettre mes connaissances à cette génération. Mais j'ai envie maintenant de sélectionner des gens que je trouve capables, pas des gens qu'on m'impose, et de leur donner mon savoir. J'ai besoin de disciples.

F I : Avez-vous des réalisations dans la ville de Lomé ?

J H : Si vous vous promenez à Lomé, il y aura des endroits à coup sûr où vous allez tomber sur mes réalisations. A Lomé, à la Colombe de la Paix qui a réalisé la première fresque ? Qui a donné suite à toutes ces fresques ? C'est moi. L'idée vient de moi. Des gens ne le savent pas, il faut que je le dise. J'ai rêvé qu'il faut que Lomé soit en couleurs.

Ça n'a fait que commencer. Je sais que si j'arrive à avoir une armée d'artistes, ils vont prendre d'assaut les préfectures et, petit à petit, ils vont décorer les villes. Je pense que c'est ça qu'il faut comprendre. L'Afrique a ses énergies, l'Afrique a ses enfants qui doivent développer l'Afrique et je fais partie de ces gens qui pensent positivement que nous y arriverons.

F I : Sur le plan musical, on ne vous a pas encore vu chanter avec un jeune artiste togolais. Est-ce que ça peut arriver ?

J H : J'ai chanté avec des gens, c'est que vous n'avez pas eu la chance d'écouter. J'ai chanté parfois mais je

ne chante pas beaucoup parce que d'abord, il faut que le jeune chante bien. Ce n'est pas parce qu'on doit chanter ensemble qu'on chante ensemble. Les jeunes, la plupart du temps, veulent se montrer à côté des plus âgés. Mais l'essentiel, c'est d'abord d'aller vers les plus âgés pour voir ce qu'on peut faire ensemble. Parce que la plupart des jeunes quand vous leur demandez d'apprendre à jouer du piano, ils ne sont pas chauds mais ils veulent chanter, ils veulent chanter sur quoi ? Sur des accords ?

La musique, c'est un métier où il y a des arrangeurs, il y a plein. Tous les jeunes qui auront envie d'avancer et que je trouve qu'ils se battent, je serai toujours de leurs côtés. Mais ceux qui veulent seulement paraître, ça je n'aime pas. Parce que moi, j'ai fait de la musique, je n'ai pas vu le temps passer. J'ai rencontré tellement de gens sur ma route. J'ai rencontré Jean Jacques Goldman, Memphis Slim, Nina Simone... J'ai rencontré tellement de gens, la route est longue parce que j'ai tourné pendant longtemps. Ce qu'on doit savoir, c'est que quand on naît artiste, on ne change pas. On reste artiste. Vous savez, quand on jette un bout de bois dans l'eau, ça ne deviendra pas un caïman. Je suis artiste, j'ai accepté ce rôle et je vais jouer ça jusqu'au bout.

F I : Quand on dit que vous êtes le roi du rock and roll africain, qu'est ce que ça vous fait ?

J H : Je pense que c'est normal parce que j'ai beaucoup de feelings. Les Anglais disent « If you don't say I am, nobody will say you're ». Si je dis « I'm the best, that is because I think I'm the best » et si quelqu'un n'est pas d'accord, qu'il vienne pour qu'on joue et si je trouve qu'il a quelque chose à m'apprendre, je vais apprendre.

F I : Reconnaissez-vous quand même qu'il y a de l'évolution sur le plan musical ?

J H : Oui au niveau des médias, il y a beaucoup de radios. S'il y a beaucoup de radios, il y aura beaucoup de voix qui seront portées par ces medias, ce qui est normal. Avec Internet aussi. A notre époque il y avait quoi ? Il n'y avait que radio Lomé et la TVT.

Si on ne passait pas sur ces médias, on était inconnu. Aujourd'hui, le monde évolue mais ça devient aussi très compliqué car trop de musique et trop d'image tuent l'image. Donc, aujourd'hui, c'est compliqué parce qu'il y a en a trop. La qualité devient maintenant très importante pour se faire remarquer.

(Suite à la page 14)

Un monument s'en est allé

(Suite de la page 13)

FI : Si Jimi ne fait pas la musique, ni la peinture, il fait quoi ? Comment passez-vous vos heures perdues ?

J H : J'écris des textes, je suis artiste, je n'ai pas envie de changer. Même si je suis médecin, je serai le médecin du blues. (Il fredonne un morceau du blues). Le blues, ça guérit.

FI : Vous avez fait beaucoup de scènes mais quelle est la scène qui vous a le plus marqué ?

J H : J'ai fait beaucoup de scènes, j'en ferai encore mais pour le moment, ce n'est pas la question que je me pose. Je crois que c'est maintenant que je reviens. Les belles choses restent à venir. (rires). Je n'ai pas encore fini de faire les belles choses. Maintenant, j'ai de quoi à manger, il y a certains soucis que je n'ai plus, je vais donner tout mon cœur, mon âme à l'art, Dieu va me guider petit à petit, je ferai un très long chemin.

La plupart des grands avec qui j'aurai aimé partager la scène sont des grands chanteurs comme Joe Cooker, Ray Charles ...Je fais partie des plus belles voix et des plus grandes voix du monde parce que quand on m'écoute, on ne peut pas m'interpréter comme on interprète tout le monde. Mon

feeling est énorme, il vient des tripes. Pour chanter du Jimi Hope, il faut avoir des couilles. Ce que je fais, il faut aimer pour le faire.

FI : Quand est-ce que vous avez été mordu par cette musique ?

J H : Depuis mon enfance, j'ai compris que cette musique était la musique de mes ancêtres. Donc le blues, c'est exactement comme du cacao. C'est parti avec la route de l'esclave, c'est les esclaves qui ont ramené cette musique, ce message au-delà de nos frontières. Ça s'est américanisé, européanisé, le blues si c'est du cacao, ça devient du chocolat mais la base sera toujours du cacao. Le feeling est toujours black. (Il fredonne encore une chanson).

Je suis en avance de vingt ans sur mon époque. Ce n'est pas compliqué, parce que si vous voyez ce que moi je joue, je ne joue pas quelque chose de dansant pour gagner de l'argent. Il faut se faire aimer. Je joue une musique et j'ai réussi à l'imposer, quelque chose qui au départ des gens ne pensaient pas que ça passera, je n'ai pas peur, j'avance.

J'ai écrit pendant toute ma vie près de 3 000 chansons et je n'ai même pas encore chanté 500. J'ai

beaucoup de chansons dans mes tiroirs. Si je ne les chante pas, il y aura d'autres personnes qui vont chanter les chansons que j'ai écrites. Je laisse le temps faire les choses.

FI : La dernière fois on vous a vu sur scène avec votre fils, il est aussi mordu par le virus de la chanson ?

J H : Il est reparti au Bénin pour le moment. Il me suivait depuis. Quand tu écoutes la chanson Hello Song que j'avais sortie dans les années 1997 sur l'album I can't take it, c'est lui qui chante, les gens pensent que c'est une femme parce qu'il n'avait que trois ans quand il a chanté. Quand mon fils aîné est décédé, on a fait une chanson qui est intitulée « Viens » et qui est sur internet.

On a fait un duo. Il a mûri, il a fait pas mal de grandes salles avec moi. Il a fait New Morning avec moi à Paris en 2000. Ça fait un bon moment qu'il est avec moi. Je souhaiterais qu'il prenne la place et qu'il s'asseye.

J'ai fait un duo avec lui. La chanson est sur internet. Il s'appelle Jimi Hope feat Tony Hope. Quand vous allez écouter cette chanson les paroles sont très jolies, les mélodies.

FI : Vous avez perdu il y a deux ans votre enfant. Comment avez-vous réussi à surmonter ce choc ?

J H : C'est un choc qu'on ne surmonte pas. On vit avec. C'est un choc mais il faut s'attendre à d'autres chocs parce que vous avez votre père, votre mère, vous avez des frères, des sœurs, votre chéri(e), vos enfants, il y aura toujours des gens qui vont mourir à côté de nous mais il faut comprendre que la mort n'est pas comme nous le pensons toujours, une défaite. C'est Dieu qui donne c'est Dieu qui reprend. Quand Dieu dit je ne peux pas prendre la place de Dieu, je m'incline et je dis merci à Dieu et j'avance.

FI : Quels sont les endroits de Lomé que vous aimez tant ?

J H : J'aimais quand j'étais petit « Assiganmé », le grand marché. C'est un endroit où j'aimais aller tout le temps, regarder les femmes qui vendaient. J'aime les endroits animés, où il y a beaucoup de gens. Petit à petit, j'ai fini par aimer beaucoup d'endroits.

Dékon, j'ai joué là-bas. C'est un endroit où on voit beaucoup d'individus différents de tous les horizons. Dékon pour moi, c'est un endroit symbolique de Lomé

où on doit tout faire pour qu'il n'y ait pas que de la contestation, faire du théâtre, de la musique pour que ça devienne un endroit historique.

FI : Vous aimez les femmes ? On ne vous a pas vu chanter pour les femmes.

J H : Les femmes font partie de ma vie puisque je peins tout le temps les femmes. Je rends hommage aux femmes parce que sans les femmes, il n'y aura pas d'homme et Bob Marley l'a chanté « No woman, No cry » et si vous voyez dans mes tableaux, il y a plus de femmes que d'hommes. J'ai été élevé en particulier par ma mère, une femme et donc toute la douceur, l'attention qu'elle m'a accordée fait que je ne suis jamais fatigué de dessiner la femme.

FI : Un conseil aux jeunes artistes qui essaient d'emboîter vos pas.

J H : J'aimerais dire à tous les jeunes qui vont lire cette interview de ne pas baisser les bras, de croire en ce qu'ils font, parce que la foi est très importante dans l'art. Parfois, il y a de grands peintres qui n'ont mangé que des bananes toute leur vie. Ils sont partis dans l'au-delà et après ils sont devenus des héros. N'ayez pas peur, la vie continue. L'art continue.

LITTÉRATURE/VA PARAÎTRE :

« Jusqu'au bout de la nuit » de Jean-David H. MESSANGAN

✎ Wilfried ADEGNIKA

Le monde littéraire togolais se verra grandir très prochainement d'un nouveau-né, titré « Jusqu'au bout de la nuit » de l'auteur Jean-David H. MESSANGAN qui paraîtra aux Editions Continent.

Cette œuvre est un roman de 163 pages subdivisées en 5 grandes parties, qui relate la vie d'un professeur nommé Sossavi, envoyé en mission comme président de jury pour un examen de certificat de fin d'apprentissage (CFA) dans le village de Doudeme. Là, malgré la peur au ventre de ne pas bien mener sa mission, il finit par non seulement réussir cette mission mais encore rencontre une certaine Lili dont l'amour sera un mystère. Que fera-t-elle de lui ?

L'histoire débute au carrefour GGA d'Atiémelo capitale de la République des Marigots du Nord où commence le voyage de Sossavi à bord du Tagata RAN4 de l'inspecteur Doudou avec qui ils firent le trajet en compagnie

de son collègue Bijou. Ils passent par Akpatamé avant de se séparer à Kougbea où chacun prit la direction de sa destination finale, l'inspecteur Doudou pour Dougba, Bijou pour Djolé et enfin Sossavi pour Doudeme.

A la question de savoir si le livre relève carrément du réel, Jean-David répond : « la littérature part de l'écrivain et revient à l'écrivain en passant par la société. Donc nous partons de nous et nous revenons à nous, en passant par la société parce qu'en vérité, c'est la société qui est la base et sans la société nous ne serons pas là. Ainsi vivons-nous par, pour, avec et dans la société. Il y a une grande partie de moi dans le livre, le reste relève de la fiction. Car pour



rendre la lecture plus attrayante on crée ».

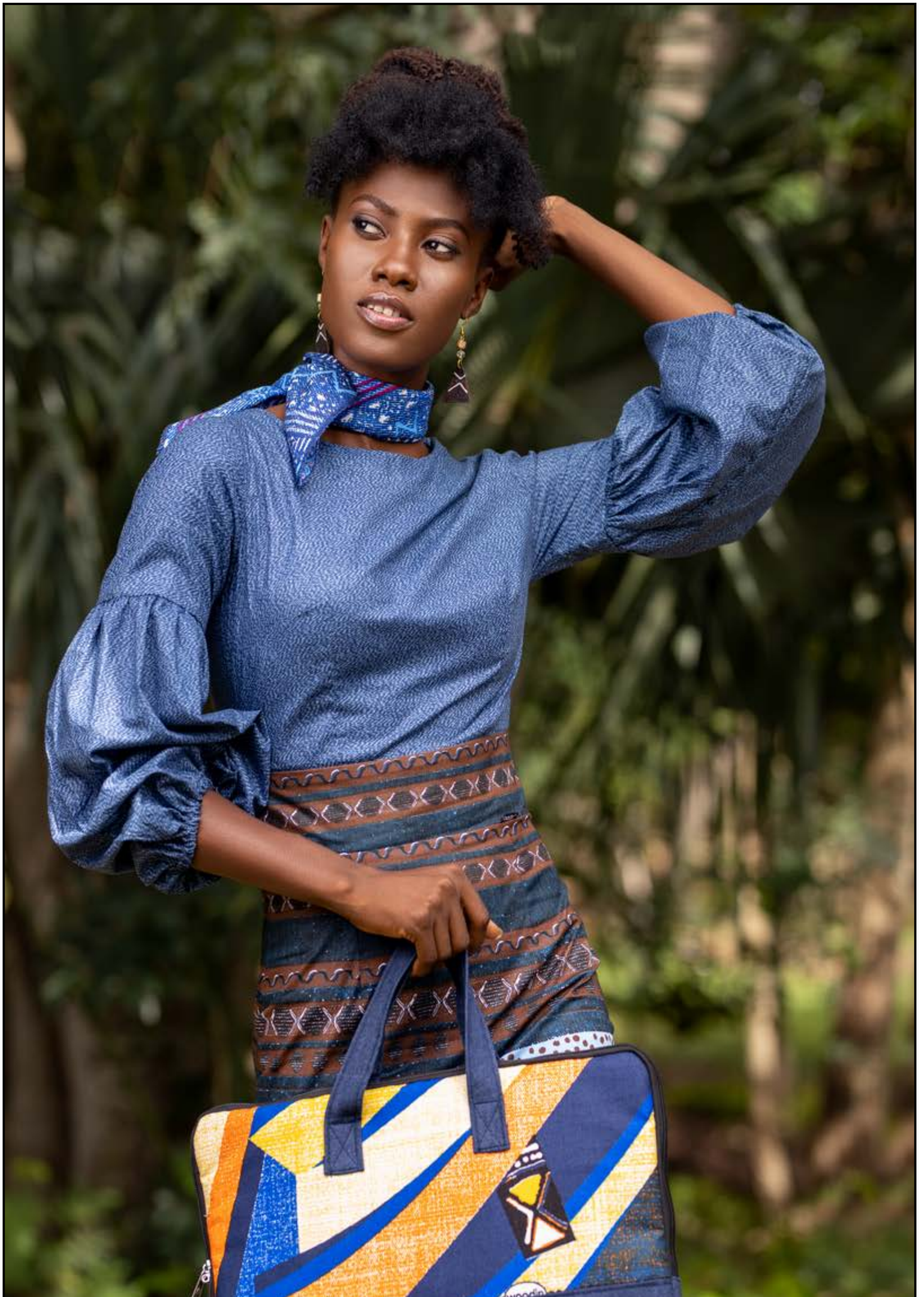
Toutefois l'auteur avoue : « ce roman est plus un récit car cette mission, c'est moi-même qui l'ai menée. L'idée première était de faire un rapport

mais au cours de cette mission, j'ai découvert pour la première fois de ma vie, tellement de choses inédites et extraordinaires que je serai passé à côté dans un simple rapport d'où l'idée de les restituer plutôt dans un roman. C'est pour ça que je les

ai rendues sur papier noir pour les partager avec les lecteurs ».

Le réel et la fiction se côtoient au niveau de la description de certaines villes du Togo.

Rappelons que l'auteur Jean-David H. MESSANGAN est né à Vokoutime-Mamissi au Togo et est nanti d'une Maîtrise option Lettres Modernes. Engagé comme professeur de français, il sera radié en 2000 pour grève. Il s'engage alors comme journaliste à l'hebdomadaire Crocodile. En 2006 il sera rappelé en activité et muté en 2011 à la Direction de la Statistique, de la Recherche et de la Planification (DSRP) dès lors, il se consacre à l'écriture à ses heures perdues. Actuellement proviseur au lycée d'enseignement technique et professionnel de Kantè, il est aussi auteur de « Champs de ronces », un recueil de poèmes paru aux éditions Awoudy en 2014.



GUIDE PRATIQUE DES AFFAIRES AU TOGO

OPERATEURS ECONOMIQUES ET INVESTISSEURS

Editions Lumière Zone CFA 10.000 Fcfa France : 15€



Edition 2019

EN KIOSQUES